BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JOSEPH ZAYED, président

Mme JUDY GOLD, commissaire

Mme FADILA BOUGUETTAYA, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AXE DU VALLON PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA VILLE DE QUÉBEC

DEUXIÈME PARTIE
VOLUME 2

Séance tenue le 2 juin 2004 à 13 h 30 Centre communautaire Lebourgneuf 1650, de la Morille Québec

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 JUIN 2004	
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI	
MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE LA CAPITALE	1
M. Yves Bois	
M. DENIS POIRIER	7
CLUB DES AÎNÉS LA BELLE ÉPOQUE	10
M. Martial Boisvert	
M. THÈRÈSE FOURNIER	13
REPRISE DE LA SÉANCE	
Mme MARTINE CLOUTIER	18
M. PIERRE LATERRIÈRE	28
M. JEAN-BAPTISTE MAUR	34
M. CHARLES A. MOREAU	43
REPRISE DE LA SÉANCE	
COMITÉ DE CITOYENS (NES) SECTEUR CHAUVEAU	50
Mme Gisèle Thibodeau	
Mme Thérèse Fournier	
COMITÉ DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EST DE QUÉB	EC53
M. Alain Montambault	

SÉANCE DU 2 JUIN 2004 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI MOT DU PRÉSIDENT

PAR LE PRÉSIDENT:

Bon après-midi, mesdames et messieurs, bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique. Il n'y aura pas, contrairement à hier, de discours d'ouverture.

10

5

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE LA CAPITALE

15

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc nous pourrions commencer dès maintenant à appeler la première personne qui va commencer son mémoire. Il s'agit de monsieur Yves Bois.

20

PAR M. YVES BOIS:

Bonjour monsieur le Commissaire.

25 **PAR LE PRÉSIDENT**:

Si vous voulez parler au micro, s'il vous plaît.

PAR M. YVES BOIS:

30

Oui, je vais parler au micro. Malheureusement, je vais devoir m'asseoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

35

Vous pouvez rester debout mais...

PAR M. YVES BOIS:

Ah, je peux rester debout?

40

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça va, allez-y.

PAR M. YVES BOIS:

45

50

55

60

65

70

75

Je suis beaucoup plus à l'aise, mesdames, messieurs, à vous parler debout. Vous m'entendez à l'arrière, je présume.

Alors d'abord merci de m'entendre. Mon nom est Yves Bois. Je suis directeur général des Galeries de la Capitale, propriété des Développements Iberville Ltée, une compagnie

privée, propriété de Marcel Adams.

Je vais, chers Commissaires, d'abord vous faire un bref historique des Galeries de la Capitale, dans le secteur de Lebourgneuf. D'abord le développeur, monsieur Marcel Adams, a acheté les terrains à l'intersection nord, intersection du Vallon et de la Capitale, quadrants nord-

ouest et nord-est, en 1970. Il a acheté, à cette époque-là, plusieurs millions de pieds carrés de

terrain et ce, dans le but de les développer.

Évidemment, du développement commercial ou résidentiel, les deux (2) types, ne se font pas sans accès, sans route, sans autoroute. Et à ce moment-là, évidemment, lorsque les terrains ont été achetés par le développeur Marcel Adams, certainement qu'ils ont été achetés

en fonction aussi du fait que du Vallon allait être prolongé.

Pour vous situer un peu, à l'époque, les terrains ont été achetés de cultivateurs. Il ne s'agissait là que de terres agricoles. Et comme ça, une cinquantaine de personnes sont passées au bureau du notaire pour régler la transaction. Ça vous dit jusqu'à quel point nous étions, à ce moment-là, au beau milieu des champs. Et c'était très vert, croyez-moi.

Non seulement du Vallon était interrompue là où il l'est actuellement, mais en plus, le boulevard Lebourgneuf ne donnait même pas accès à Saint-Jacques et pas plus accès au boulevard Laurentien. Il a fallu faire de nombreuses démarches afin de voir ce même boulevard

ouvrir à l'est et ouvrir à l'ouest.

Un centre commercial, pour en faire un succès, il y a plusieurs critères! L'accessibilité, ça fait appel aux autoroutes, ça fait appel aussi au stationnement mais particulièrement aux autoroutes. Il faut aussi de la visibilité, qui fait appel aussi aux autoroutes. Il faut aussi, quand je parle d'accessibilité, évidemment, bien, que ce soit facile d'accès pour les consommateurs, les gens de la région. Pas d'autoroute, pas d'accessibilité, pas de visibilité, pas de développement de centre commercial.

80

Et je dois vous dire qu'à l'époque, le développeur a eu énormément de vision. Pourquoi? Parce qu'il savait que le secteur allait énormément se développer. Et en effet, les Galeries de la Capitale a agi comme locomotive de développement dans le secteur Lebourgneuf. C'était complètement désert autour. Et c'est seulement au fil du temps et au fil des années, avec justement la prolongation du boulevard Lebourgneuf à l'ouest, du boulevard

Lebourgneuf à l'est, qu'on a vu s'installer des immeubles à bureaux graduellement et aussi des commerces.

Évidemment, en nous développant ici, c'est certain, comme je viens de le dire, on a contribué au développement du secteur mais aussi on a quand même fait des représentations auprès de nos locataires, sous toutes réserves. Nous représentons ici deux cent cinquante (250) locataires, deux cent cinquante (250) marchands, sans même compter ceux qui sont aussi sur nos terrains, on peut en ajouter encore une douzaine, ce qui monte à peu près à deux cent soixante-cinq (265).

95

90

En plus, je viens ici pour représenter l'Association des marchands et tous les employés qui y travaillent. Alors combien de gens, pour venir aux Galeries de la Capitale, particulièrement ceux qui demeurent au nord, doivent faire toutes sortes de détours pour venir chez nous? Leur accès est difficile. Non seulement c'est difficile pour les automobilistes, mais c'est aussi difficile pour le transport en commun.

100

Vous comprendrez comme moi que si du Vallon était prolongé vers le nord, même le transport en commun s'en trouverait amélioré. Meilleure efficacité au niveau des routes, meilleure efficacité au niveau du transport en commun.

105

Il est dommage que du Vallon ne soit pas prolongé. Moi, je suis en poste depuis vingt (20) ans, imaginez on en parlait dans les années soixante-dix, on est rendu en 2004, et nous en parlons encore. Et je suis convaincu que ma démarche aujourd'hui n'est pas vaine. Si nous sommes là et si vous êtes là, c'est parce que nous sommes près d'une conclusion, je l'espère fortement. Les terrains sont quand même expropriés.

110

On a vu trop souvent, dans le secteur de Québec, des autoroutes qui aboutissent à rien. Pensons à Dufferin. Un boulevard qui n'est pas prolongé comme il se doit, je pense à Chauveau, qui bifurque soudainement vers l'ouest lorsqu'on veut aller vers l'ouest, pour se rendre jusqu'au boulevard Henri-IV, on fait un drôle de détour. Et pourquoi?

115

Je pense à des échangeurs routiers qui ont été mal faits parce que c'était trop dispendieux à un moment donné d'exproprier tel propriétaire et finalement, à chaque jour, je passe là, puis je vois le même engorgement au niveau de la circulation, parce qu'on n'a pas fait ce que nous devions faire quand c'était le temps de le faire.

120

L'une des conséquences de la non-prolongation de du Vallon, entre autres, c'est d'abord énormément d'insécurité dans le secteur du Mesnil. Je parle aussi au nom de mes clients. Les gens trouvent toutes sortes de détours pour épargner du temps, et lorsqu'ils arrivent sur le boulevard de la Capitale, qu'ils voient que le boulevard de la Capitale est congestionné, entre du Vallon et Pierre-Bertrand, qu'est-ce qu'ils font? Ils continuent tout droit sur du Vallon, prennent un raccourci par le Mesnil, pour sauver du temps et risquer l'intégrité physique des enfants, la vie des enfants, des parents.

On voit aussi un boulevard, pas un boulevard, un ancien rang qui s'appelait Saint-Jacques et qu'aujourd'hui on appelle la rue Saint-Jacques, devenu une rue tout à fait, pour être poli envers ceux qui, ici, pourraient habiter sur cette rue-là, très désagréablement développée. Il y a du résidentiel unifamilial, multifamilial, du commercial, des postes à essence, enfin, une rue qui a été très mal développée, pourquoi, parce qu'il n'y avait pas d'axe principal qui menait vers le nord.

135

On assiste encore à la même chose aujourd'hui; avant longtemps, on va peut-être voir des dépanneurs dans le Mesnil. Je blague, c'est basé sur notre expérience pour la rue Saint-Jacques.

140

Enfin, c'est certain que je pourrais vous en parler pendant des heures, vous en avez entendu et lu de toutes les sortes. La prolongation du boulevard du Vallon est essentielle, est essentielle pour un développement logique de la ville de Québec, notre belle ville, pour un développement logique et intelligent de notre banlieue. Il faut qu'une fois pour toutes on fasse les choses intelligemment, nous en avons l'occasion.

145

Quand on pense à boulevard, je pense aussi au boulevard Lévesque, boulevard de la Capitale, qui ne débouche pas, comme il se doit, sur la 40. Vous le savez comme moi. Toutes les expropriations sont faites, ça s'est arrêté là. Et on ne prolonge pas.

150

Évidemment, je viens pas ici pour vous parler du boulevard de la Capitale, mais pour vous donner des exemples de choses qu'on devait faire et que, pour toutes sortes de raisons, on ne fait pas, et qui devraient être faites. Mais entre nous, je pense que le projet le plus urgent, et de très loin, et ce, sans aucun intérêt commercial, veuillez me croire, c'est la prolongation de du Vallon.

155

Alors mesdames les Commissaires et monsieur le Commissaire, je vous remercie de m'avoir écouté.

PAR LE PRÉSIDENT:

160

Alors je vous remercie. J'aurais juste deux (2) petites questions pour lesquelles je vous demanderais des clarifications.

165

Vous êtes ici au nom, entre autres, de deux cent cinquante (250) locataires. J'imagine, pour vous, le prolongement pourrait signifier une augmentation du chiffre d'affaires de ces deux cent cinquante (250) locataires?

PAR M. YVES BOIS:

170

Pas nécessairement. Et c'est pas le but. Je viens de dire que la démarche...

PAR LE PRÉSIDENT:

J'ai vu, j'ai entendu la fin aussi, et j'ai vraiment pas compris, parce que toute la logique de votre démarche allait dans le sens de ma question et puis là, vous arrivez à la fin, en disant, il y a aucun intérêt commercial. Alors bon, je pose quand même ma question.

C'est quoi l'intérêt de vos deux cent cinquante (250) locataires?

PAR M. YVES BOIS:

Aucun intérêt, je dois vous l'avouer, monsieur Zayed, je pense que c'est fort. Il y a quand même un intérêt, je représente des intérêts.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bien, c'est ce que vous aviez indiqué.

PAR M. YVES BOIS:

190

195

175

180

185

Des intérêts de particuliers, des intérêts d'affaires, je l'avoue. Et je me rétracte, évidemment.

Mais le but ultime, aussi, je pense que c'est important pour les citoyens de leur donner un environnement convenable, un environnement de vie convenable. Je pense à tous les embouteillages qui ont lieu sur le boulevard de la Capitale, qui sont des générateurs de gaspillage d'énergie dans les automobiles, de gaspillage de temps, de diminution de qualité de vie.

Je pense aussi aux risques que tout cela crée aussi, au niveau de la qualité de vie des gens dans le Mesnil et de la sécurité aussi de ces gens-là dans le Mesnil.

PAR LE PRÉSIDENT:

205

210

200

Évidemment, ce sont des aspects, des variables que nous avons examinées hier, que nous allons examiner au cours des prochains jours aussi, des prochaines séances. Mais en particulier avec vous, je voulais examiner cette partie-là, puisque vous êtes ici à titre de porteparole et de représentant.

Est-ce que dans le cadre de vos évaluations, vous avez fait des estimations sur l'augmentation possible de votre chiffre d'affaires, grâce au prolongement de l'axe du Vallon?

	PAR M. YVES BOIS:
215	Pas du tout.
	PAR LE PRÉSIDENT:
220	Vous n'en avez pas fait aucun.
	PAR M. YVES BOIS:
225	Aucunement question. Je dois vous dire que là n'est pas notre préoccupation. J'aurais dû m'exprimer ainsi il y a quelques instants. Là n'est pas notre préoccupation.
225	PAR LE PRÉSIDENT:
	D'accord.
230	PAR M. YVES BOIS:
	C'est pas une préoccupation première.
235	J'aimerais aussi signaler, puisque j'en ai le temps, qu'on paie au-delà de six millions de dollars (6 M\$) de taxes par année, aux Galeries de la Capitale, à la Ville de Québec, et ça, depuis des années. Sans compter ce qui se paie en taxes aussi, à partir des autres propriétés sur nos terrains.
240	On apporte une contribution à la Ville qui est quand même très importante. Je parle des marchands, parce que ce sont quand même eux qui paient la facture en bout de ligne. Et ces mêmes marchands ont droit à un environnement commercial de qualité, et j'entends par là un produit complet en temps que centre commercial. Alors voilà!
	PAR LE PRÉSIDENT:
245	Merci beaucoup monsieur Bois.
	PAR M. YVES BOIS:
250	Monsieur Zayed, merci. Mesdames.
	
255	

DENIS POIRIER

PAR LE PRÉSIDENT:

260 Monsieur Denis Poirier, s'il vous plaît.

Monsieur Poirier, bonjour.

PAR M. DENIS POIRIER:

265

270

275

Bonjour à tous. Bonjour monsieur le Président. Alors voilà.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, dernier paragraphe (... et nos descendants)

La Terre subit depuis longtemps une grande pression de la part de l'homme. Elle sonne maintenant un grand cri d'alarme, gaz à effet de serre, réchauffement climatique et de plus en plus de variations climatiques extrêmes. Nous devons tenir compte de ces phénomènes avant que la Terre ne fasse une indigestion et nous vomisse.

LECTURE DU MÉMOIRE

Voilà!

280

285

290

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors merci beaucoup monsieur Poirier. J'aurais deux-trois (2-3) petites questions surtout en rapport avec votre visite et votre évaluation que vous aviez faite avec, je crois, monsieur Thériault, Robert Thériault.

Tout d'abord monsieur Thériault, il est un expert rattaché au ministère de l'Environnement?

PAR M. DENIS POIRIER:

Oui, c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

295

Et il est venu avec vous faire une visite terrain dans le cadre de ses fonctions?

PAR M. DENIS POIRIER:

300

C'est dans le cadre de ses fonctions, c'est suite à des démarches que j'ai faites auprès du ministère de l'Environnement. À plusieurs reprises, j'ai tenté de contacter des gens, des personnes-ressources, puis j'ai signalé le problème et puis, suite à ça, j'ai eu une réponse après quelques mois, là, et puis on a fixé rendez-vous au printemps. Ça a adonné par hasard que ça a été le lendemain de l'audience publique, mais c'était déjà prévu et ça a été la date fixée.

305

310

315

PAR LE PRÉSIDENT:

Si c'est dans le cadre de son travail, j'imagine qu'il a ou qu'il devra écrire un rapport?

PAR M. DENIS POIRIER:

Il a un rapport qui est en production présentement, complet, comme je signalais, avec les photos à l'appui. Certaines photos qui reprennent un petit peu les scènes qu'on a pu voir et puis il a fait les tests, il a pris des notes, il a des résultats d'analyse au niveau de la matière organique, le niveau de l'eau, les plantes aquatiques; il a fait des photos aussi sur, il y a des microorganismes qui sont présents dans les vrais marais, là, et il a pris des photos là-dessus.

PAR LE PRÉSIDENT:

320

Quand est-ce que son rapport devrait être prêt?

PAR M. DENIS POIRIER:

Il m'a dit que ça pourrait être prêt aux environs de ces jours-ci. Alors, mais...

325

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce qu'il a l'intention de le déposer à la Commission?

330 PAR M. DENIS POIRIER:

Il m'a dit que ça dépendait de ses supérieurs. Moi je lui ai fait la demande, est-ce que vous allez déposer, mais il m'a dit que ça dépendait, ça, ça dépendait de ses supérieurs.

335

Mais le dossier est bel et bien ouvert. Il a signalé aussi au promoteur les phénomènes qu'on a pu voir aussi, la canalisation, les dégâts, tout ça, il a fait un appel, il m'a mentionné ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

340

Et selon les discussions et l'évaluation terrain que vous en avez fait, vers quoi vous vous attendez, en termes de recommandations éventuelles dans le rapport, dans ce rapport-là?

PAR M. DENIS POIRIER:

345

Bien, comme recommandations, vous voulez dire...

PAR LE PRÉSIDENT:

Pas dans le rapport de la Commission, là.

350

355

PAR M. DENIS POIRIER:

Non, non, c'est ça, par rapport au ministère de l'Environnement.

PAR LE PRÉSIDENT:

Tout à fait.

PAR M. DENIS POIRIER:

360

Bien moi, ce que j'attends, c'est que le ministère de l'Environnement dépose, propose au promoteur de faire les aménagements mais en fonction de la nature présente et des infrastructures naturelles, donc les sources d'eau naturelles, les nappes phréatiques, parce que les nappes phréatiques, puis je me suis documenté énormément sur le sujet, les nappes phréatiques sont très importantes pour le futur des gens. C'est l'eau souterraine, c'est les réserves d'eau pour le futur et, comme je le mentionnais, les anciennes sources d'eau souterraines, c'est des nappes d'eau qui sont probablement vitales pour l'humain et là-bas, il y en a en quantité.

370

365

Donc les travaux doivent tenir compte de ça et non pas représenter ce qu'on a vu dans ma présentation visuelle, non pas des dégâts comme ça. On est en 2004, s'il vous plaît!

PAR LE PRÉSIDENT:

375

Et une dernière question. Le marais auquel vous faites référence, il est situé où par rapport au tracé dans l'option 1?

PAR M. DENIS POIRIER:

380

C'est, bien je sais pas si vous avez visité les lieux du côté nord, près de l'embouchure, ça se trouve être au sud un petit peu de l'embouchure prévue qui va déboucher sur le boulevard de la Colline, soit près du Metro, un peu plus bas que le Metro, là, il y a la présence de ce marais-là et des ruisseaux.

385

Il y a un ruisseau qui provient d'ailleurs plus au nord, là, qui vient du nord, qui descend, qui alimente en partie ce marais-là. Et il y a un ruisseau qui descend plus bas, qui, comme je l'ai mentionné, va se jeter beaucoup plus bas, vers la rivière Saint-Charles.

PAR LE PRÉSIDENT:

390

Monsieur Poirier, merci beaucoup.

PAR M. DENIS POIRIER:

395

Merci.

CLUB DES AÎNÉS LA BELLE ÉPOQUE

400

PAR LE PRÉSIDENT:

J'appelle monsieur Martial Boisvert du Club des aînés de La Belle Époque.

405

PAR M. MARTIAL BOISVERT:

Monsieur le Président, mesdames les Commissaires.

LECTURE DU MÉMOIRE

410

Page 2, troisième paragraphe, troisième ligne

Qui est aujourd'hui la grande ville de Québec.

415

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, "Communauté urbaine de Québec"

Qui est en fait la nouvelle ville de Québec.

LECTURE DU MÉMOIRE

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci à vous monsieur Boisvert. Nous aurions quelques questions.

La première touche un des objectifs que vous avez indiqués dans le cadre de votre mémoire, c'est que vous estimez, le Club des aînés estime qu'il est important d'assurer le plein développement du secteur Lebourgneuf. Et j'ai presque envie de vous poser la question pourquoi est-ce que c'est important pour le Club des aînés?

PAR M. MARTIAL BOISVERT:

435

440

425

430

C'est parce que présentement, bien comme je parlais tout à l'heure, on a beaucoup de membres qui sont de Neufchâtel et de Loretteville. Pour eux autres, les accès sont par l'Ormière ou par Saint-Joseph ou par le boulevard Chauveau et vu qu'on a des activités, nous autres, qui sont aux heures de pointe, bien, en poursuivant Lebourgneuf, en fait, on a des activités qui commencent à neuf heures (9 h) le matin puis qui se terminent à quatre heures-quatre heures et demie-cinq heures (4 h, - 4 h ½, 5 h) l'après-midi et à tous les jours de la semaine. Donc les gens sont pris, en fait, dans le trafic, dans la circulation.

PAR LE PRÉSIDENT:

445

Mais ça touche davantage la circulation, ça ne touche pas le développement de Lebourgneuf.

PAR M. MARTIAL BOISVERT:

450

455

Bien pour des résidents, c'est des résidents qui sont dans le coin puis qui ont des grosses maisons en fait, et qui décident de rapetisser, en fait, les familles ont rapetissé ou les familles sont parties, et ils veulent rapetisser un petit peu leur aire d'habitation...

PAR LE PRÉSIDENT:

Tout en restant dans le même quartier.

PAR M. MARTIAL BOISVERT:

460

Tout en restant dans leur coin qu'ils ont toujours connu ou qu'ils ont toujours resté, oui.

	PAR LE PRÉSIDENT:
465	D'accord.
	Madame Gold, ma collègue, aurait des questions aussi.
470	PAR LA COMMISSAIRE GOLD:
	Bonjour monsieur Boisvert.
	PAR M. MARTIAL BOISVERT:
475	Bonjour.
	PAR LA COMMISSAIRE GOLD:
480	Est-ce que vous avez des recommandations plus précises qui touchent spécifiquement vos membres sur l'accès au parc de l'Escarpement?
	PAR M. MARTIAL BOISVERT:
485	Bien, mes recommandations c'était - le parc de l'Escarpement, je le connais pour l'avoir marché plusieurs fois, et je considère que le tracé initial ne touche pas trop trop, en fait brise pas trop trop, disons, l'aménagement du parc, là, en autant, comme le monsieur qui est passé avant moi, tout à l'heure, en autant qu'on respecte la faune et
490	PAR LE PRÉSIDENT:
	Les endroits sensibles.
	PAR M. MARTIAL BOISVERT:
495	C'est ça, oui.
500	PAR LA COMMISSAIRE GOLD:
	Merci monsieur Boisvert.
	PAR LE PRÉSIDENT:
	Merci beaucoup.
505	

THÉRÈSE FOURNIER

PAR LE PRÉSIDENT:

510

Madame Thérèse Fournier.

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

Monsieur le Président, mesdames les Commissaires.

515

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 1, dernier paragraphe, (... de la grande ville de Québec)

520

Donc en ville!

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, premier paragraphe, fin

525

530

535

540

C'était en 2003, si je me rappelle bien. Je retiens le paragraphe suivant:

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, deuxième paragraphe, septième ligne

Ils l'ont fait par la suite, une occupation. Ils ont pas fait une visite des lieux. On a vu, hier, là, le drapeau, leur banderole qu'ils avaient laissée sur les lieux.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, premier paragraphe, première ligne

Du moins, là, la journée du 4 mai et du 5 mai, parce que j'avais pas les photocopies du 6 mai. Mais j'étais présente.

LECTURE DU MÉMOIRE

Fin

545

Monsieur le Président, je vous demande une faveur. Posez-moi la question: Pourquoi n'avez-vous pas déménagé?

PAR LE PRÉSIDENT:

550

D'ailleurs, à mon grand étonnement, dans les deux (2) journaux de Québec, ce matin, la seule citation qu'ils ont retenue du président, ça a été celle-ci, celle que j'ai posée hier à monsieur Laterrière, pourquoi n'avez-vous pas déménagé.

555

Mais, madame, avant de vous la poser, je veux bien vous la poser, si ça vous fait plaisir, mais avant de vous la poser, je vais vous indiquer un commentaire, en fait. C'est effectivement, vous m'aviez posé la question au cours de la première partie d'audience, est-ce que l'humain est prioritaire? Et je vous ai répondu oui. Et après, je me suis dit, est-ce qu'elle a essayé de me piéger? Qu'est-ce qu'elle a essayé de faire?

560

Et puis finalement, il y a plusieurs qui ont entendu la réponse et je vous ai dit, bien sûr que l'humain a toujours la priorité. Alors là, on a eu des mémoires dans lesquels ils nous disent: écoutez, si l'homme, si l'humain est prioritaire, il faut surtout pas autoriser le prolongement.

565

Donc les gens jouent sur les deux (2) plans de toute façon et c'est ce qui fait que le travail de la Commission est intéressant. Il faut, bien sûr, faire un peu un arbitrage entre tout ça et puis voir qu'est-ce qu'on va proposer au gouvernement, bien sûr.

570

Alors maintenant, pour vous faire plaisir, madame, pourquoi vous n'avez pas déménagé?

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

575

Je me suis endormie à quatre heures (4 h), hier soir, pour vous dire, parce que je revivais nos trente (30) ans dans le fond.

Quand nous sommes arrivés ici – je l'ai fait en annexe, je l'ai écrit en annexe!

580

LECTURE DE L'ANNEXE 6 DU MÉMOIRE

Première page, troisième paragraphe, fin

Près de Chauveau.

585

LECTURE DE L'ANNEXE 6 DU MÉMOIRE

Première page, quatrième paragraphe, fin

Avec des jeunes enfants, là, qui avaient neuf (9) ans, dix (10) ans, onze (11) ans.

LECTURE DE L'ANNEXE 6 DU MÉMOIRE

Première page, cinquième paragraphe, (... la bibliothèque)

595

Parce qu'on avait juste un bibliobus, là, il fallait commander le livre pour le recevoir la semaine prochaine.

LECTURE DE L'ANNEXE 6 DU MÉMOIRE

600

605

610

Première page, cinquième paragraphe, fin

Que nous avons obtenu.

LECTURE DE L'ANNEXE 6 DU MÉMOIRE

Deuxième page, premier paragraphe, fin

N'oubliez pas qu'on nous promettait toujours du Vallon aussi, que c'était une certitude, là, que ça allait toujours se faire.

LECTURE DE L'ANNEXE 6 DU MÉMOIRE

Deuxième page, dernier paragraphe, (... par les contres aussi)

615

On a entendu tout à l'heure, monsieur Poirier. Alors que dire de plus?

PAR LE PRÉSIDENT:

620

Je vous dirais, rien du tout. Votre réponse est très éloquente.

Et ma collègue madame Gold aurait juste une petite question à vous poser.

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

625

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

630

Madame Fournier, vous avez mentionné l'hôpital plusieurs fois dans votre mémoire, où se trouve l'hôpital? Est-ce que c'est le CHUL?

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

635

Oui, c'est parce que j'ai une petite-fille, ma fille est veuve depuis huit (8) ans et puis elle va d'ailleurs venir faire un témoignage ici, et puis elle a une petite fille qui a une maladie grave, qui est incurable, et puis le seul spécialiste pour elle, c'est au CHUL.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

640

Alors si, par exemple, vous avez un rendez-vous à neuf heures $(9\ h)$ le matin, à l'hôpital...

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

645

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

650

... ça vous prend combien de temps à se rendre?

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

655

À ce moment-là, ça veut dire qu'il faut partir à l'heure du trafic, alors ça peut être jusqu'à trois quarts (¾) d'heure, dépendant du trafic.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

De chez vous jusqu'à l'hôpital.

660

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

665

C'est ça. De chez nous. Mais ma fille doit habiter, ne peut pas habiter dans notre secteur de Neufchâtel parce qu'on n'a pas d'accès à l'autoroute parce qu'en cas d'urgence, il faut qu'elle puisse partir. Et puis c'est ce qui fait que si je dois me rendre chez eux, des fois c'est pour garder l'autre qui est à la maison, là. Alors c'est tout le temps l'ambiguïté.

670

Maintenant elle va bien, mais on sait jamais quand ça peut mal aller. Toutes les nuits, elle est gavée avec un – c'est un lait, c'est comme un soluté mais c'est un lait – alors toutes les nuits, il faut lui installer ce gavage. Donc, je dois toujours être disponible pour venir en aide à notre fille, parce qu'elle est seule aussi.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

675

Merci beaucoup madame Fournier.

	PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:
	Merci.
680	PAR LE PRÉSIDENT:
	Merci madame.
685	PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:
000	Je vous remercie.
	PAR LE PRÉSIDENT:
690	Nous prenons une pause d'une dizaine de minutes et nous poursuivrons.
695	SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE MARTINE CLOUTIER

700 PAR LE PRÉSIDENT:

Si vous voulez prendre place.

Alors j'appelle madame Martine Cloutier.

705

Bonjour madame Cloutier.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

710 Bonjour.

PAR LE PRÉSIDENT:

Avant que vous preniez la parole, j'ai eu une directive très claire de la part de ma coordonnatrice, elle m'a rappelé qu'une des personnes ici, qui travaille au service technique, c'est la journée d'anniversaire, alors mon cher Daniel, permets-moi, au nom de toute la Commission, de te souhaiter bonne fête.

Alors madame Cloutier, nous vous écoutons. Vous nous avez envoyé un mémoire...

720

715

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

Assez particulier.

725 **PAR LE PRÉSIDENT**:

Que j'ai trouvé fortement intéressant, je vous avoue, oui.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

730

Ah oui? J'aimerais vous demander une permission. Serait-il possible que vous m'autorisiez à refaire mon mémoire, mais de façon, avec une version améliorée.

PAR LE PRÉSIDENT:

735

Tout à fait.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

740

Parce que moi, quand j'ai fait mon mémoire, je m'attendais pas à ce que tout le monde soit au courant de ce mémoire-là, en fait, je pensais que ça allait s'adresser juste à vous puis à moi.

745

En fait, c'est des idées que j'ai mises sur papier, tout simplement, et puis je me suis dit, bien, c'est ce que j'exprime, c'est ce que j'ai dans mon cœur, tu sais.

PAR LE PRÉSIDENT:

750

Il y a deux (2) choses. Évidemment, tout ce que vous allez nous dire ici est enregistré, donc il y aura des transcriptions qui seraient accessibles, mais si vous désirez changer ou le mettre ou le compléter, c'est toujours possible.

755

Il faudrait prendre des arrangements avec madame Gélinas, pour que la version qui apparaît sur le site Internet du Bureau d'audiences publiques soit la version finale.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

OK, d'accord.

760

PAR LE PRÉSIDENT:

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est juste ça. Alors tant et aussi longtemps que l'audience, la deuxième partie de l'audience ne sera pas complétée...

765

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

C'est celui-là qui est là.

770

... ces mémoires n'apparaîtront pas sur le site Internet, et c'est la raison pour laquelle je vous indique qu'on pourrait déjà prendre des arrangements pour que celui-ci n'apparaisse pas...

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

775

OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

780

... mais qu'on attende plutôt la deuxième version.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

Ah bien ça serait super!

PAR LE PRÉSIDENT:

Évidemment, si vous nous faites attendre trois (3) semaines, il est...

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

790

795

785

Non non non, ça serait dans les prochains jours, là, je vais me trouver des bonnes connaissances pour le taper.

Et puis j'aimerais vous remercier, de toute façon, avant de commencer, pour votre gentillesse, votre travail exceptionnel que vous faites depuis le tout début des audiences.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie.

800

805

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

Votre écoute attentive, je trouve ça extraordinaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci madame.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

810

En fait, comme je vous disais, moi, j'ai jeté des idées sur papier, donc je ne lirai pas nécessairement mon mémoire, je vais tout simplement y aller au fil et à mesure.

815

Bien, mon nom est Martine Cloutier, j'ai quarante-trois (43) ans. Je suis célibataire, sans enfant, mettons que je mène une vie qui est complètement différente de la majorité des gens qui sont ici aujourd'hui.

820

J'habite même pas dans le secteur, en fait c'est tout simplement que je me promène dans ce parc-là depuis plusieurs années et puis que j'ai su apprécier les promenades que j'y faisais. D'ailleurs, je le connais presque par cœur ce parc-là.

Le pourquoi qu'il me tient à cœur, c'est pas seulement pour sa beauté, son charme, ses couleurs, ses odeurs, sa flore, sa faune inestimable et abondante, en fait, tout ce qui s'est dit ici

depuis le début, mais parce que c'est un parc qui est proche de chez nous. C'est qu'on peut s'y rendre à pied. Ça c'est exceptionnel dans les villes d'aujourd'hui.

830

En plus, c'est qu'on peut profiter de l'absence de bruit, c'est de s'éloigner aussi de la pollution, de s'éloigner du stress, de nous ressourcer puis d'apprécier une forêt dans une banlieue. C'est exceptionnel. On voit plus ça aujourd'hui, ça.

835

Ce que j'ai envie de continuer à vous raconter, c'est que moi, j'observe beaucoup la nature, mais j'observe beaucoup le comportement humain. Une parenthèse, c'est que ma formation universitaire est en activité physique et puis j'ai rencontré beaucoup de gens dans ma vie, ça fait vingt (20) ans que je travaille là-dedans, puis j'ai eu à vivre des choses, à rencontrer des gens puis j'observe beaucoup le comportement humain.

840

Puis ce que je réalise, à force de repousser toujours la nature puis la faune, c'est que le stress va s'accentuer, le stress des humains je parle, on va accélérer l'extinction d'espèces animales et végétales. On augmente la pollution de l'air mais aussi la pollution des déchets. Parce qu'il faut pas oublier que quand on fait des aménagements de prolongement de route ou de chemin, ou d'aménagement de résidences, c'est officiel qu'il y a de la pollution.

845

Ça c'est des choses, moi, j'ai pas de statistiques en main, j'ai pas d'études, je vous dis tout simplement ce que moi, je vis et ce que je vois avec les années. Et puis je peux vous dire que quand on construit des immeubles, par la force des choses, on voit beaucoup plus de pollution.

850

Les gens vont dire, ah, c'est plus comme avant, Martine. C'est pas vrai, c'est faux. C'est parce que les gens, ils se cachent pour aller jeter des déchets. Avant c'était facile, il y avait des champs, on allait jeter les déchets là. Mais là, on est surveillé de partout – on exclut la personne qui parle. Alors ce qui arrive, c'est que les gens se cachent pour aller jeter des choses, puis moi, je vois ça de mes yeux vu, dans le parc de l'Escarpement, là. Puis ça, je trouve ça très, très déplorable.

855

Ce que j'ajoute aussi, c'est que les gens, on est dans une population vieillissante, là, c'est pas moi qui le dis, les gens sont de plus en plus âgés, et le taux de naissances baisse à un rythme effrayant. Donc ce que je comprends pas, c'est pourquoi que les gens qui vieillissent veulent absolument un prolongement urbain, alors que c'est même pas eux autres qui vont en profiter.

860

Puis ce que je constate, depuis que je suis ici, dans le tout début, c'est que les gens qui sont pour le prolongement, c'est des gens qui sont retraités, ils devraient, au contraire, profiter du parc de l'Escarpement plutôt que d'aller profiter d'aller toujours - je travaille aussi à temps partiel aux Galeries de la Capitale, puis je me rends compte que les samedis puis les dimanches, les gens, ils restent plus chez eux comme avant, à tondre la pelouse, puis à profiter de la vie, ils vont magasiner. Ils ne font que ça.

Alors les gens ne s'arrêtent plus, là, c'est une vie à deux cents milles à l'heure (200 mi/h). Ils ne font que vivre de façon stressée, stressée, toujours plus, toujours plus loin, toujours plus ambitieux, toujours des projets qui n'en finissent plus.

870

J'explique, le problème de la congestion routière sera toujours présent, parce que les Québécois, à prime abord, c'est des gens qui vivent dans une très grande abondance, donc ils vivent seuls dans leur voiture, ils ont pas d'intérêt à covoiturer, ils ont pas d'intérêt à prendre le transport en commun.

875

Moi, ça fait juste un an et demi (1 ½) que j'ai une voiture et puis j'ai toujours voyagé avec le transport en commun, puis malheureusement, le transport en commun, je l'avoue, il fait défaut. Je vais venir à ça plus tard, là.

880

J'ajoute aussi, bon, depuis peu, parce que j'ai quitté le domaine de l'activité physique pour revenir à mes premières amours qui sont la foresterie, c'est que je me dirige vers la foresterie au mois d'août et puis je suis, depuis peu, combattante de feux de forêt, auxiliaire, donc une sous-traitance à la SOPFEU et puis j'ai pas eu l'occasion, heureusement, d'aller sur des lieux d'incendie, mais pour avoir vu des endroits comme ne serait-ce les parcs des Grands Jardins, où est-ce que cette forêt est anéantie à tout jamais, je me dis, le peu qu'il nous reste à Québec, pourquoi qu'on serait pas capable de le sauvegarder.

885

Parce qu'un coup que ça va être brisé, ça va être brisé à tout jamais, on pourra pas revenir en arrière.

890

Puis c'est bien beau planter des arbres, là, mais ces arbres-là, comme un monsieur expliquait à un moment donné, les arbres c'est comme les humains, ils ont besoin de vivre en collectivité. Alors c'est pas en plantant un petit arbre de temps en temps sur un terre-plein qu'il va survivre. Il va peut-être permettre oui, aux oiseaux de prendre un "break" avant de traverser le boulevard, là, mais comme tel, ces arbres-là ont aucune utilité, puis regardez les arbres qui sont sur Lebourgneuf, ils sont tous morts, c'est pas compliqué, ils sont tous morts.

895

Après ça, bien, j'explique, c'est ça, on vit dans l'abondance puis tout simplement, c'est l'extinction qui attend cette forêt-là parce que quoi qu'on en dise, plus il va y avoir des projets comme ça, plus on s'éloigne d'une qualité de vie, je crois, pour l'être humain. Ça c'est l'intervenante en activité physique qui parle, parce qu'on fait de l'obésité, les maladies vasculaires cérébrales, l'hypertension, burn out, stress, dépression.

905

900

Alors je pense qu'en ajoutant indéfiniment et tout le temps, tout le temps, tout le temps des prolongements de routes, des prolongements de chemins, des prolongements de boulevards, je pense, en tout cas, qu'on ne fait qu'accentuer tout simplement ce stress-là.

Le pourquoi que j'ai – je trouve ça gentil d'avoir placé cette carte-là, parce que dans le prolongement, je suis allée, sous les conseils de madame Gélinas, je suis allée voir, je suis

allée consulter les documents, ici, à la bibliothèque. Puis il y a plusieurs projets qui avaient été émis, qui ont pas nécessairement été discutés directement.

915

Et puis, entre autres, à la figure 9.6 du document PR3.1, les promoteurs envisageaient de construire des habitations dans le prolongement de la Morille; à un moment donné, on voit où est-ce qu'on est présentement, là, en arrière, il y aurait une route qui irait par là puis une route qui descendrait au sud, avec d'autres maisons qui vont se construire à ce niveau-là.

920

En fait, tous les projets que j'ai vus, n'encourageaient que de toute façon la construction d'habitations, tout le temps, tout le temps.

Ce que je fais mention dans mon mémoire, c'est que la partie hachurée dans le bas, là, en rouge et blanc, c'est l'endroit où les chevreuils vivent et d'autres animaux, c'est sûr. Mais selon les promoteurs, cette zone-là, elle est considérée comme zone mixte, avec en tout cas potentiel de construction de centres commerciaux. Donc ça veut dire que dans cette place-là, en plus du Wal-Mart et compagnie qui a été construit là, il va y avoir encore des édifices commerciaux qui vont être construits là.

925

Alors que va-t-il se passer avec la congestion. Il va y avoir encore plus de congestion, parce que les gens qui se souviennent, quand il y a eu la construction du Wal-Mart, et les autres édifices, ils ont été obligés de mettre une aide policière pour faire circuler les voitures, parce qu'il y avait trop de congestion. C'était la démence, ça l'avait aucun sens de voir les gens fous, le samedi matin, aller chez Wal-Mart à huit heures (8 h).

935

930

Alors dans cette zone-là, s'ils construisent encore des centres commerciaux, ça va accentuer "anyway" la congestion de du Vallon parce que les gens qui vont descendre, ah, ah, on va faire des commissions, on va arrêter ici, on va arrêter là. Ça fait que tout le monde, il va arriver avec un gros embouteillage au coin de du Vallon puis Lebourgneuf puis là, les gens sauront pas s'ils vont tourner à droite, à gauche, s'ils vont aller magasiner là, où s'ils vont aller magasiner là.

940

Ça fait que finalement, à mon avis, les projets qui ont été discutés mais qui ont pas été officiellement reconnus, je pense qu'à mon avis, de toute façon, c'est des projets qui vont être mis à exécution, tôt ou tard, après la construction du boulevard, parce que les promoteurs vont nous faire accroire des bien belles promesses puis, avec les années, les gens vont finir par oublier. On oublie toujours, à un moment donné, ce qui s'est passé, il y a vingt (20) ans. On n'oublie pas pour des choses, mais on oublie pour des belles choses.

945

Les années passent, les années passent, puis à un moment donné, on se rend compte que finalement, hein, regarde donc ça, c'est vrai, il y avait un bois, là. Puis on fait la surprise à chaque fois, mais là, il est déjà trop tard. Là, on a la chance, pour une fois, de freiner la bêtise humaine au niveau du stress.

C'est que moi, je vois pas juste – je peux comprendre les gens qui sont pour le projet, mais ce que je comprends pas, c'est comment se fait-il qu'on s'entête à vouloir vivre stressé tout le temps, tout le temps, tout le temps, c'est quoi ça, on sait "anyway" qu'on va mourir de toute façon. Ça, c'est sûr et certain.

960

Mais ce que je comprends pas, c'est pourquoi que les gens qui sont retraités, pourquoi qu'ils profitent pas du parc plutôt que d'une autoroute ou d'un boulevard? Je comprends pas pourquoi que les gens se disent - moi là, j'ai vu deux (2) femmes l'autre jour s'installer à faire de la peinture, à l'endroit où est-ce qu'elles s'installaient à faire de la peinture c'est officiel que le boulevard passe juste là. Ça fait qu'en plus entendre les oiseaux, puis de plus entendre le silence, parce que c'est comme du silence à un moment donné tellement que c'est tranquille, ça veut dire qu'ils vont entendre tout le temps les voitures passer.

965

Ça fait que je m'excuse mais le parc de l'Escarpement "anyway", il est voué à une extinction à cause de ça. Pas juste à cause du fait qu'il prend juste deux pour cent (2 %), c'est pas ça l'idée. L'idée c'est qu'à un moment donné, la pollution par les déchets va augmenter, l'étalement, pas juste urbain au niveau des maisons, mais tout ce qu'il y a trait au niveau de la pollution va s'installer.

970

Moi, je demeure à côté d'une piste cyclable, la piste des Cheminots, puis dans la piste à côté, il y a un chauffe-eau, il y a une TV, il y a plein de déchets qui se sont ramassés là, alors, c'est des gens qui circulent là à tous les jours. Alors je me dis, dans le parc de l'Escarpement, là, les gens vont trouver des façons assez subtiles d'aller jeter leurs déchets, je pense.

975

Bref, je voulais juste faire une parenthèse, aussi, concernant le respect des arbres. Quand ils ont construit le Wal-Mart, moi je travaillais aux Galeries de la Capitale, puis à tous les matins, je passais devant. J'ai vu la destruction de ce boisé-là, comme on voit juste dans les films.

980

985

Les gars, là, sont arrivés avec leur bulldozer, ils ont rentré là-dedans comme des malades mentaux, ils ont tout tout mis à terre, sans aucun respect. Il y avait des chênes centenaires là-dedans, puis ça, c'est pas moi qui le dis, là, c'est tous les gens compétents, là, qui travaillent dans le domaine. Il y avait des arbres matures qui auraient pu facilement être épargnés. Mais c'est plus facile de tout mettre à terre, puis à un moment donné, planté des beaux petits arbres qui vont prendre cinquante (50) ans à pousser, pour se donner bonne conscience. Puis j'ai vu ça de mes yeux vu, les gars avaient l'air à avoir du fun à faire ça.

990

Alors moi, ce que je me dis, c'est que si le prolongement de du Vallon se fait, que c'est que ça va être, on sera pas tous là pour les surveiller les petits gars, là, avec leur bulldozer. Eux autres, ils ont du fun, là, à rentrer là-dedans, parce que c'est des machines, puis c'est le fun, un gars qui est sur une machine, il a du fun.

Ça fait que c'est qui va se passer quand on va avoir le dos tourné? Ils vont faire quoi, là, il va y avoir un arbre qui va être trop dérangeant, puis plutôt que de faire le détour, ils vont rentrer dedans puis ils vont le mettre à terre, même si c'est un arbre qui a, je sais pas moi, qui a cent (100) ans, là. En tout cas, ça c'est quelque chose qui m'accroche aussi.

1000

L'autre chose, au niveau du RTC, le réseau de transport. Moi, pour l'avoir pris longtemps, je pense qu'il devrait y avoir plus de circuits d'autobus, plus de voies réservées, plus de fréquences. Puis il devrait y avoir des voies réservées aux autos de deux (2) passagers et plus. Ça se fait à Montréal, ça se fait partout dans le monde, pourquoi qu'à Québec on serait pas capable de l'imposer.

1005

Quand la ceinture de sécurité a été imposée, il y a X années, les gens se sont mis à chialer, la ceinture de sécurité, tatata, ça finissait plus. Puis là, on arrive, avec on aurait la possibilité de proposer des solutions de rechange aux gens, mais c'est des solutions concrètes puis qui sont réalisables. Ça se fait en Californie avec des autoroutes à six (6) voies, pourquoi que ça se ferait pas à Québec? Parce qu'on serait capable de le faire, mais à quelque part, il y a un manque de volonté, je pense.

1010

Aussi je proposais d'encourager les employeurs à proposer d'autres heures de travail. Parce que quand on regarde la congestion, là, c'est de sept heures et demie ($7 h \frac{1}{2}$) le matin à huit heures et demie ($8 h \frac{1}{2}$) puis de quatre heures et demie ($4 h \frac{1}{2}$) à cinq heures et demie ($5 h \frac{1}{2}$). Il se passe quoi, en dehors de ça. Il se passe rien. Il y en a pas de problème.

1015

Ça fait que les congestions se font dans les heures de pointe pourquoi, parce que les gens font du huit (8 h) à quatre (4 h) ou ils font du neuf (9 h) à cinq (5 h). Mais si les employeurs proposaient du six (6 h) à deux (2 h), du sept (7 h) à trois (3 h), du dix (10 h) à six (6 h), il y en a sûrement des gens qui seraient capables de vivre avec ça. C'est pas tout le monde qui arrive à la maison à cinq heures (5 h) puis que le souper est prêt, ils seraient capables d'arriver à six (6 h) ou à six heures et demie (6 h $\frac{1}{2}$).

1025

1020

En tout cas, je pense que ça pourrait être des solutions de rechange, de proposer des heures différentes aux employés.

La semaine de quatre (4) jours...

1030

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Cloutier, il faudrait penser à conclure.

_ - - -

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

1035

OK, c'est beau. Alors bien regardez, de toute façon vous avez mon mémoire, je voulais juste proposer des actions si toutefois le projet devait se faire.

Bon, je propose, bien entendu, là je me mets dans la place des animaux, je me mets dans la place des arbres, peut-être que dans une vie passée, j'étais une bibitte quelconque, mais je pense que les travaux devraient commencer en octobre. Le pourquoi, parce que ça permettrait à tous les oiseaux de migration, la faune terrestre de s'en aller. Ça permettrait à tout ce qui est habitant faunique de se trouver d'autres cachettes, de sacrer leur camp, c'est pas compliqué, là.

1045

Mais si les travaux se font en mai puis en juin, comme on voit souvent, le problème c'est que les oiseaux migrateurs, ils arrivent à Québec, yé! yé!, on s'est trouvé un beau "spot", on fait notre petit nid, puis deux (2) semaines après, il y en a plus, puis ces oiseaux-là, ces animaux-là, ils meurent tous, parce que de toute façon, on leur a brisé leur territoire. Ça fait que si, au moins, on pouvait épargner la faune à ce niveau-là, ça pourrait être intéressant de partir le projet ailleurs qu'au mois de mai puis juin.

1050

Marquer les arbres à ne pas abattre, puis respecter ce marquage-là. Comme je disais tout à l'heure.

1055

Je propose aussi de déclarer officiellement le parc de l'Escarpement site protégé à tout jamais. C'est-à-dire d'éviter de changer le zonage, un coup que la décision va être prise et puis la zone hachurée en rouge et blanc, interdiction d'avoir d'autres bâtiments là, ça a aucun sens, ça va amener uniquement des paquets de problèmes, donc zoné protégé, ça aussi.

1060

Instaurer un programme rigoureux de dépollution et de nettoyage du parc et de prévention et de sensibilisation auprès de la population; parce que moi, pour me promener dans ce parc-là, je l'ai nettoyé quasiment à la grandeur à chaque fois que j'allais me promener puis j'ai vu des jeunes, avec leur moniteur, l'été, aller chercher des fougères, et se faire des déguisements de camouflage avec ça. Je trouve que la sensibilisation est pas trop trop forte.

1065

Et dernière petite chose. Pour les gens, parce que j'ai écouté beaucoup les parents parler des enfants, là, c'est dangereux pour nos enfants. On pourra jamais empêcher un enfant de traverser un boulevard ou de passer à travers un champ, mais je pense qu'un trottoir qui pourrait partir de la Banque Nationale sur Lebourgneuf, qui longerait en fait Thérèse-Casgrain, qui longerait la route jusqu'ici, jusqu'à l'école, bien, en fait, ça permettrait à la supposée voie virtuelle de deux (2) voies, de revenir à une seule voie, donc réduire le trafic et permettre aux enfants de se promener de part et d'autre de la route et de mettre un brigadier ici.

1075

1070

Parce que je sais pas si les gens le savent, là, mais la route, ici, elle va continuer jusque sur du Vallon. Alors si la route continue jusqu'à du Vallon, il y a une entrée puis une sortie, ça veut dire que les gens vont sortir au moins à soixante-dix kilomètres-heure (70 km/h) puis ils vont rentrer au moins à cinquante-soixante kilomètres-heure (50 km/h-60 km/h).

1080

Ça veut dire que les enfants qui vont sortir de l'école, là, ils sont sinon plus à risques que présentement, parce que les gens qui vont sortir de là, ils vont rentrer. Ça fait qu'il faudrait

qu'il y ait un service de brigadier, des lumières, n'importe quoi, mais prévoir, prévoir de la restructuration, peut-être, des routes ici. Parce que les gens vont continuer, je m'excuse, mais les gens vont continuer à prendre les chemins qui sont ici. Moi, je vais continuer à prendre ce chemin-là.

1085

Alors bref, c'est un peu ça mon état d'âme; c'est sûr que c'est un peu fait avec émotion mais moi, je m'attendais juste à vous exprimer ce que je vivais, tout simplement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1090

Merci beaucoup madame Cloutier.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

1095

Ça me fait plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, juste une clarification. Est-ce que je comprends bien lorsque vous dites que le zonage que vous souhaiteriez, pour le parc, inclurait aussi les secteurs qui sont voués à des développements résidentiels?

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

1105

1110

1100

Définitivement. Parce qu'il va en avoir d'autres développements, ça c'est sûr.

Alors que les développements sont pas faits encore, je pense que ça serait encore le temps de cesser ça là, permettre le prolongement, oui, mais cesser le développement là, une fois pour toutes. Alors à ce moment-là, c'est vrai que probablement le sept pour cent (7 %) de plus va être profitable mais si on voit les plans, c'est pas tout à fait ça, là, qui a l'air à s'enligner, là. C'est pour ça que je parle de protéger le site, pas juste la partie connue des gens, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1115

Merci beaucoup madame.

PAR Mme MARTINE CLOUTIER:

Bien merci, beaucoup, merci de m'avoir écoutée. Au revoir.

1120

PAR LE PRÉSIDENT:

Au revoir.

PIERRE LATERRIÈRE

1125

1135

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Pierre Laterrière.

1130 Bonjour monsieur Laterrière.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Monsieur le Président, mesdames les Commissaires, vous nous avez demandé hier d'abréger nos mémoires parce que certains de nos mémoires pouvaient dépasser le temps alloué et j'ai suivi cette recommandation-là ce matin.

PAR LE PRÉSIDENT:

1140 Merci infiniment.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Toutefois, vous conviendrez que résumer le résumé du résumé, c'est pas chose facile. Bien, on va essayer.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est tout en votre honneur.

1150

1155

1160

1145

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Vous avez sans doute remarqué que j'ai intitulé mon mémoire "Réquisitoire en faveur du prolongement de du Vallon". Je dis réquisitoire parce que j'accuse les opposants de véhiculer des faussetés concernant ce projet et qu'il est temps de remettre les pendules à l'heure.

Du Vallon nous le voulons. Oui, du Vallon nous le voulons car nous l'attendons depuis quarante (40) ans. J'ai eu l'occasion hier soir de vous expliquer ce qui a retardé le projet à savoir l'Expo, les Olympiques, la crise financière, discussions sur la conception du projet avec des promoteurs, etc., et tout cela est contenu dans mon mémoire, qui est sans doute corsé, c'est votre expression, mais qui reflète quarante (40) ans d'exaspération.

Et maintenant, la nouvelle raison pour bloquer le projet, selon les opposants: Kyoto. Comme si la situation actuelle était parfaite et qu'en ne réalisant pas du Vallon, on sauverait la couche d'ozone.

Bien au contraire, une circulation fluide est souhaitable et du Vallon bonifie Kyoto. Quant à l'augmentation du nombre de véhicules, il est incontournable et nous sommes très loin des immenses cités que sont New York, Paris, Toronto. Kyoto passe par ces villes bien avant Québec.

1170

Du Vallon nous le voulons et nous l'aurons! Oui nous l'aurons parce qu'on nous l'a promis il y a quarante (40) ans. Parce que je suis continuellement à la recherche d'un passage tant à l'ouest qu'à l'est, contrevenant ainsi au gros bons sens qui est le principe de la ligne droite.

1175

Parce que j'ai gaspillé de l'essence, usé des voitures, endommagé des routes et que j'ai embarrassé les quartiers résidentiels avec mes circulations dans ces rues. Parce que j'ai perdu du temps et que je me suis privé de sorties. Parce que je ne désire pas prendre l'autobus et que notre système de vie nord-américaine a établi ce genre de vie de quartier et de banlieue que nous aimons.

1180

Nous refusons de vivre dans les quartiers centraux qui ne sont que pollution dans la majorité des cas. D'ailleurs je ne crois pas que les opposants au projet se souviennent d'une grève de neuf (9) mois dans les transports en commun, ici à Québec, sans grande conséquence, il faut bien le dire.

1185

N'en déplaise aux amants de ces fourgons de tôle, qui entassent les gens comme des sardines pour les transporter à des heures non adaptées. Nous sommes du Nouveau Monde et non de la vieille Europe où bien des gens vivent entassés dans des cités et font la queue leu leu pour prendre le transport en commun. Ici, nous avons l'hiver, c'est ce qu'il ne faut pas oublier.

1190

Nous avons fait un choix de société et nous entendons le conserver et si les opposants veulent absolument prendre l'autobus, c'est leur choix et non le nôtre.

1195

Curieusement, je me demande comment les opposants retournent à leur domicile après ces auditions du BAPE. Probablement en vélo, non, à pied, parce qu'hier soir, je n'ai pas vu d'autobus ici. Le seul autobus présent était celui de la Coalition pro du Vallon.

1200

Du Vallon nous le voulons et bientôt nous l'aurons. Bientôt nous l'aurons parce que le projet n'est pas un massacre, une destruction de faune et de flore. Votre visite vous a sans doute permis de conclure que l'Escarpement n'était pas la forêt de Sherwood et le prélèvement total d'un point soixante-deux hectare (1,62 ha) ne nuira en rien au développement de ce lieu, bien au contraire.

1205

Bientôt nous l'aurons parce qu'il est impensable pour nos concitoyens de vivre un tel bruit de circulation dans des quartiers résidentiels qui subissent cette circulation d'évitement et de respirer les émanations de cette circulation infernale.

Bientôt nous l'aurons parce qu'il est aberrant de crier au carnage des animaux. Les animaux seront assez intelligents pour se construire des projets du Vallon entre eux, et survivre dans la superficie restante du parc. Bien sûr qu'il y a des opposants parmi ces animaux, tout comme chez les humains. Que voulez-vous, il y aura toujours des contestataires et des empêcheurs de tourner en rond.

1215

Bientôt nous l'aurons parce que la flore est loin d'être menacée, bien au contraire. Elle sera protégée davantage et tant qu'à moi, la friche et les sauterelles ne doivent pas avoir priorité sur l'humain. Bref, l'écosystème n'est pas menacé.

1220

On ne construit plus les routes comme il y a quarante (40) ans. On améliore la situation. Exemple probant, il y a cinq-six (5-6) ans, ces mêmes groupes critiquaient le projet de la grande côte des Éboulements, la qualifiant de massacre, de saccage, etc. La côte serait même, selon eux, dans le temps, une verrue sur la montagne, disaient-ils. Allez voir maintenant, c'est une très belle réalisation qui fait l'éloge de tous et même de certains opposants à l'époque.

1225

Bientôt nous l'aurons, parce que sans du Vallon, avec les développements résidentiels qui sont un droit dans notre Nouveau Monde en voie de réalisation, l'absence de du Vallon aggravera sérieusement la situation.

1230

Bientôt nous l'aurons, parce que nous refusons d'être les victimes du trou de beigne et que nous ne sommes pas de l'étalement urbain. D'ailleurs, qu'est-ce que l'étalement urbain?

1235

Du Vallon enfin nous l'aurons. Parce que nous avons besoin d'un lien nord-sud qui favorisera le développement économique de la ville. Loin d'être néfaste pour la santé, la circulation fluide améliorera le système actuel et ne permettant plus les bouchons de circulation. Si Kyoto passe par la seule solution du transport en commun, il faudrait que nos opposants commencent eux-mêmes par donner l'exemple et le prouvent par leurs agissements.

1240

Parce les gouvernements antérieurs ayant favorisé l'établissement des citoyens dans la banlieue nord doivent demeurer conséquents. Parce que plus de trente mille (30 000) personnes des secteurs concernés ont manifesté concrètement leur appui. Parce que les politiciens toutes tendances confondues appuient le projet. Parce qu'il n'appartient pas à des non-résidents de venir nous imposer leur point de vue chez nous. Parce que nous sommes capables de prendre soin de notre parc de l'environnement et que nous avons le souci de ne pas laisser traîner notre publicité dans le parc: nos vidanges, nous les ramassons.

1245

En conclusion, du Vallon nous l'aurons avant de mourir. J'aimerais bien voir la fin de ce projet et que mon corbillard prenne du Vallon pour me conduire à mon dernier repos. Mais le temps presse, monsieur le Président, et je n'ai plus le temps d'attendre quarante (40) ans. J'ai hâte de dire, monsieur le Président, mesdames les Commissaires: du Vallon enfin nous l'avons!

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci à vous, monsieur Laterrière.

Monsieur Laterrière, j'aurais une question et ensuite madame Gold aurait aussi quelques questions. Vous avez été, hier comme cet après-midi, je dirais sévère et critique, très critique à l'égard des groupes environnementaux.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Par ailleurs, vous avez, à l'intérieur même de votre coalition, des membres qui se sont présentés hier et qui prennent le nom de Groupe environnementaliste progressiste. Alors il y avait entre autres vos collègues, monsieur Perron et monsieur Cloutier.

Est-ce que vous partagez leur vision d'environnementalistes?

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Je vous dirai, monsieur le Président, que je la partage et que j'ai été moi-même impliqué dans le BAPE porcin pour la Coalition citoyenne, santé, environnement, dont je suis directeur exécutif. J'ai suivi tout le BAPE porcin à travers la province de Québec et tous les problèmes environnementaux, je les connais.

Alors je partage leur opinion et je suis moi-même propriétaire forestier, j'ai des plans de gestion forestière sur mes terres, je bûche et je n'utilise pas de la machinerie et je fais bien attention à la forêt et à la protéger; et quand un arbre tombe, bien je me dis, oui, c'est un vieux bonhomme qui vient de tomber, mais des fois, on est obligé de les faire tomber les bonhommes. Il faut tout de même vivre. Alors c'est qu'est-ce que vous voulez!

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors si vous êtes d'accord, et vous partagez la vision d'un groupe environnemental, comment faire la discrimination vis-à-vis les groupes environnementaux que vous critiquez?

1265

1255

1260

1275

1270

1280

1285

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

1295

Il y a des groupes environnementaux qui sont ultra verts et moi, ça, les ultra verts, je ne suis pas d'accord avec ça, parce que je pense qu'il faut vivre dans une société. Il y a moyen d'être environnementaliste mais pas de compter chaque grenouille puis chaque sauterelle puis de protéger à outrance. Je pense que l'humain, on en a parlé avant, l'humain a préséance. Et ici, on est dans un secteur, dans une ville, bien, il faut bien vivre dans la ville.

1300

Mais les groupes environnementalistes, c'est rendu qu'aujourd'hui tout est défendu. Moi, je commencerai pas à prendre la bicyclette à mon âge pour partir de Neufchâtel puis aller dans le centre-ville, ça c'est pas vrai! Puis je l'ai jamais fait, puis je le ferai pas.

1305

Il y en a qui aiment ça vivre de même, des granolas, mais moi, je suis pas un granola. Puis je pense bien que la majorité des gens de Neufchâtel sont respectueux de l'environnement sans être granolas à l'extrême.

PAR LE PRÉSIDENT:

1310

Madame Gold.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

1315

Monsieur Laterrière, vous faites mention de la tradition nord-américaine de l'automobile et l'importance de préserver cette tradition.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

1320

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

Alors j'aimerais vous poser une question. S'il y avait une voie réservée, sur tout l'axe du Vallon, sur le boulevard projeté ainsi que sur l'autoroute existante, est-ce que vous seriez plus sympathique au transport collectif?

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

1330

Non, pas du tout.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

Est-ce que vous seriez plus apte à utiliser le transport en commun avec une voie réservée?

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Moi, écoutez, je respecte les gens qui aiment l'autobus. Mais moi, je déteste l'autobus et je ne serai jamais sympathique au transport en commun. Je vous dis carrément ma position. J'ai toujours vécu dans l'automobile, je suis un paresseux, j'utilise l'automobile pour me rendre au coin de rue, au dépanneur, et c'est de même que je vis.

Et je suis pas seul à vivre de même, la majorité de mes concitoyens vivent de même, en fait, la très grande majorité des gens de mon quartier. Puis c'est pas à notre âge qu'on va changer nos habitudes. Je veux bien croire qu'il faut faire des efforts, mais pas de là à se priver de liens essentiels.

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

Mais justement, je voulais vous poser la question que s'il y avait cette voie réservée sur tout l'axe, si les résidents de votre secteur seront plus aptes de l'utiliser.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Vous voulez dire une voie réservée pour le transport en commun?

PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

Dans tout l'axe, oui.

1360

1340

1345

1350

1355

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Pour le transport en commun?

1365 PAR LA COMMISSAIRE GOLD:

Oui, oui, oui.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

1370

Je ne crois pas, je ne crois pas, parce qu'on est, on vit dans l'automobile.

Écoutez, ils ont fait, les messieurs sont venus ici, là, vos experts, venir vous expliquer qu'ils ont fait toutes sortes de tentatives pour améliorer le transport en commun puis les gens ne veulent pas prendre le transport en commun. On n'est pas confortable là-dedans, dans le transport en commun.

Que c'est que vous voulez, moi, je l'ai essayé, loyalement, le transport en commun puis ça m'a écoeuré. Aller attendre dans une petite cabane de vitre, que le chauffeur passe, moi, 1380 c'est pas de mon goût, ça. Je préfère l'automobile. Puis c'est un contexte nord-américain, l'automobile, qu'est-ce que c'est que vous voulez; l'Européen, lui, ne voit pas l'automobile. Il est bien maniaque des trains de banlieue puis des métros, mais moi, je le suis pas. Puis les gens chez nous, dans mon quartier, ne le sont pas. 1385 C'est sûr que ça serait une amélioration, avoir une voie pour le transport en commun, puis que peut-être qu'il y aurait un changement de génération tranquillement, mais il faudrait qu'on nous fasse une môsus de bonne démonstration que le transport en commun fonctionne. 1390 Actuellement, on prend pas le transport en commun parce qu'il est pas efficace, puis il est pas efficace parce que les gens le prennent pas. Alors qui va céder? Moi, je céderai pas, certain, pas à soixante-cinq (65) ans, c'est pas vrai! PAR LA COMMISSAIRE GOLD: 1395 Merci beaucoup. **PAR LE PRÉSIDENT:** 1400 Monsieur Laterrière, merci beaucoup. PAR M. PIERRE LATERRIÈRE: Correct, merci. 1405 **JEAN-BAPTISTE MAUR PAR LE PRÉSIDENT:** 1410 Monsieur Jean-Baptiste Maur. **PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:** 1415 Monsieur le Président, mesdames les Commissaires, bonjour. PAR LE PRÉSIDENT:

1420

Monsieur Maur.

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Avant de commencer dans le contenu du mémoire, je vais vous faire état de mes intérêts au projet. En fait, je suis diplômé d'urbanisme au baccalauréat de l'Université de Montréal et je détiens une maîtrise en aménagement du territoire et c'est surtout les raisons, en fin de compte, qui expliquent mon attachement au projet, parce que je ne suis pas résident dans le secteur. Donc en général, les projets d'envergure régionale m'intéressent.

Je voulais aussi spécifier que je travaille pour un organisme qui a présenté un mémoire ici, hier, mais que le mémoire dont je vais faire état maintenant a été rédigé en mon nom propre, sans aucune consultation de mon organisme et que je n'ai pas participé à la rédaction du mémoire de mon organisme non plus. Juste pour que les choses soient claires.

Donc mon mémoire va aller de cette façon. Au début, je vais essayer de faire la comparaison, de faire état, en fin de compte, d'un possible prolongement du boulevard du Vallon en tant que tel. Je vais essayer d'éclaircir une espèce de compréhension sur le message que le prolongement va pouvoir avoir, en fait, un message social et gouvernemental qui est fait par ce projet. Et, enfin, je vais aborder la question du développement qui est relié, en fin de compte au territoire parce que maintenant, on va quand même pas se le cacher, depuis le début en fait que l'on parle du projet, autant au niveau des questions qu'au niveau des mémoires, on ne parle pas juste du prolongement d'un axe routier, mais aussi d'un développement qui serait subséquent.

Donc au niveau du prolongement, c'est sûr que la situation est assez claire, il y a de la congestion dans le quartier, il y a de la congestion sur les réseaux routiers supérieurs. Ça, ça prend pas non plus - c'est incontestable. Et le boulevard du Vallon est fait sensiblement en cette voie de vouloir réduire la congestion automobile.

Par contre, d'après ce que l'étude d'impact nous apprend, je me permets personnellement de douter, en fait, de l'efficacité à terme du boulevard, dans la mesure où la firme d'étude prévoit que plus de quarante mille (40 000) véhicules par jour transiteront par ce boulevard-là. En général, quand des estimations sont faites sur des horizons de vingt (20) ans, elles sont assez conservatrices et elles risquent, en général, d'être dépassées.

Pour moi, quarante mille (40 000) véhicules qui transitent par un tronçon routier, c'est de la congestion. Donc le prolongement du boulevard urbain, voulant résoudre la congestion, serait lui-même victime de congestion dans vingt (20) ans.

De là, je me pose à peu près trois (3) questions sur le prolongement justement de cet axe-là. En augmentant le débit de circulation en aval, en fin de compte, de l'autoroute actuelle de du Vallon, est-ce qu'on risque pas, en fait, de décongestionner, en fait, un secteur, mettons la fin de l'autoroute, ou les quartiers résidentiels, pour aller en fait favoriser la circulation automobile et générer la congestion plus en aval, c'est-à-dire au point de destination.

1430

1425

1435

1440

1445

1450

1455

Dans quelle mesure, aussi, un investissement de près de quarante millions de dollars (40 M\$) est pertinent pour permettre à une population, qui est quand même en grand nombre, convenons-le, d'effectuer en fait un gain de temps qui, lui, est mineur. Pour l'instant, les estimations en cas de circulation fluide, on parle de dix-douze (10-12) minutes mais mettons qu'au bout de vingt mille (20 000) véhicules, c'est-à-dire dix (10) ans, si on divise par deux (2) le temps, en fait vingt mille (20 000) véhicules, ce gain de temps sera vraiment minime, en fin de compte.

1470

Et aussi pourquoi investir autant d'argent dans un tronçon qui devrait atteindre un niveau de congestion quand même assez désagréable d'ici vingt (20) ans, ce qui est quand même très très peu de temps.

1475

La question qui me touche le plus, en fait, c'est le message qu'on véhicule par un tel projet. Le gouvernement, tant fédéral, provincial que municipal, s'est donné des orientations voulant orienter le développement du territoire dans un contexte de viabilité environnementale ou de durabilité.

1480

Le problème, c'est qu'un projet comme le prolongement de l'autoroute, en axe même si c'est un boulevard urbain, continue de véhiculer le message que tant qu'il y aura de la congestion, on va prolonger des routes pour la minimiser, en fin de compte, alors que des efforts pourraient être impliqués avant, tant pis si c'est un échec, on prolongera l'autoroute, mais des efforts pourraient être faits, et massivement, afin d'inciter la population à éviter justement de trop circuler en automobile individuellement, s'organiser, prendre le transport en commun, s'il y en a, améliorer le transport en commun s'il y en a pas.

1485

Tout ça c'est faisable, les gens, beaucoup de gens le font quotidiennement, s'organisent, ça prend pas non plus des études de dix (10) ans pour être capable de s'organiser à se déplacer, les gens le font depuis la nuit des temps, en fait, se déplacer et s'organiser pour le faire.

1490

Ce que je me pose comme question aussi, par rapport au message que l'on passe, c'est que la firme HBA établit que la part modale du transport en commun va baisser et va continuer de décroître alors que toutes les orientations gouvernementales des trois (3) paliers vont dans le sens de vouloir augmenter l'achalandage du transport en commun.

1500

1495

Donc en fait, en effectuant le prolongement du boulevard du Vallon, on prend la décision claire et nette de ne pas aller dans ce sens-là puisque la même somme pourrait très bien être investie au niveau des transports collectifs afin de l'améliorer ou d'établir une meilleure campagne de sensibilisation ou, en tout cas, communiquer un message clair aux personnes afin d'essayer de changer un petit peu les comportements.

1505

Je comprends les citoyens qui sont frustrés, en fait, d'être pare-chocs à pare-chocs dans les embouteillages. Je comprends tout à fait qu'il est tout à fait désagréable de mettre une

demi-heure pour faire une courte distance. Le problème, là encore une fois, au niveau du message, c'est que oui, la pression populaire elle est là, mais il faut pas oublier, et je blâme personne, chacun a droit à ses choix de vie, les personnes se sont établies dans le quartier, ont fait un choix de localisation.

1510

Ils subissent présentement, en fin de compte, les conséquences d'un choix. Il y a d'autres personnes qui définissent leur choix de vie pour vivre plus proche du centre-ville, ils peuvent pas bénéficier d'une maison avec un terrain, ils peuvent pas bénéficier d'être plus proche de la nature, mais par contre, ils font le choix de pouvoir se rendre plus rapidement à leur lieu de travail ou pouvoir s'y rendre en transport en commun.

1515

La congestion, en fin de compte, sans vouloir être trop sévère, est un petit peu la conséquence du choix des gens qui ont décidé de vivre, en fait, loin de leur milieu de travail parce qu'à l'époque, ils avaient un capital de temps de quinze (15) minutes, qui leur permettait de se rendre au travail assez rapidement.

1520

La situation est tout autre aujourd'hui, ça prend plus de temps parce qu'il y a plus de monde sur les routes. C'est une conséquence logique.

1525

D'ailleurs à propos du plan qui date depuis trente (30) ans, j'aime bien cette référence, parce qu'en fin de compte, le faire aujourd'hui parce que ça fait trente (30) ans qu'on l'attend, pour moi, n'est pas forcément une très bonne raison, dans la mesure où, il y a trente (30) ans, la situation démographique et même de développement physique de Québec était tout autre.

1530

Québec était en pleine croissance, était une ville qui attirait beaucoup de gens, était une ville en pleine expansion aussi spatiale. On voit ce que ça donne aujourd'hui au niveau de l'espace bâti de la Capitale et on voudrait, en fin de compte perdurer dans un projet qui, en soi, même si ça fait trente (30) ans qu'on l'attend, ne répond peut-être plus exactement à la dynamique socio-économique de la région de Québec.

1535

Là-dessus, j'en arrive au développement résidentiel du secteur. Pour argumenter sur ce point-là, je m'en tiendrais à la carte que la Ville de Québec, en fait, à l'analyse que la Ville de Québec a tenue, lors de la présentation qui a été faite le mois dernier, une analyse qui, d'ailleurs, j'ai trouvé, était novatrice. C'était la première fois que je voyais une analyse multicritère, je pense que ça s'appelle une analyse d'aide à la décision, une analyse multicritère qui était effectuée pour déterminer des pôles de développement.

1545

1540

Mon seul regret, par rapport à cette analyse-là, et j'invite la Ville, en fin de compte, à pouvoir bonifier ce mode d'analyse là, car il est très pertinent, et que parmi les sept (7) éléments qui ont été pris en compte pour évaluer les potentiels de développement, il y a eu aucune pondération. Et ça, c'est un élément qui est, pour moi en tout cas, extrêmement important dans une analyse multicritère, pour pouvoir établir le poids de chacun, il faut absolument introduire une variable, en fonction de chaque élément, car un tuyau d'égout ou un

tuyau de pluie fluviale ne coûte pas la même chose qu'une accessibilité au transport en commun, qu'une dégradation du milieu naturel, ou même, du développement économique.

1555

Le développement économique, d'ailleurs, même si ça fait trente (30) ans qu'on attend le projet, et que beaucoup de gens, en fin de compte, se sont établis ici avec l'espoir de voir l'autoroute se faire, ou le prolongement en boulevard urbain, le quartier a continué de se développer également, sans avoir attendu le prolongement de l'axe routier.

1560

Les Galeries de la Capitale sont un des plus gros centres commerciaux à la province et même au pays, très utile pour les gens, la preuve en est que sans forcément avoir un boulevard, les gens y vont toujours.

1565

Les développements résidentiels qui vont avoir lieu dans le secteur vont avoir lieu même si le boulevard ne se fait pas puisque les Méandres grandissent, le Mesnil grandit et depuis un mois, le feu vert a été donné au Faubourg Le Raphaël pour établir leur nouveau projet résidentiel. Donc, en soi, la vitalité économique du secteur n'est pas mise en danger par la présence oui ou non du boulevard.

1570

Au niveau des projets résidentiels, la firme HBA a évoqué la question du nouvel urbanisme, et c'est un concept qu'il ne faut pas galvauder, à mon avis, parce qu'il s'agit, au niveau de la recherche scientifique en urbanisme et en aménagement, d'un concept qui est très respecté et qui est tout à fait loin d'être anodin.

1575

Pour faire très vite, il y a en fait, en gros, trois (3) très grands principes, je rentrerai pas dans les détails de chacun, qui sont, en fait, de vouloir favoriser la création d'ensembles résidentiels, en fait, multifonctionnels, de moyenne et de haute densités, de préférence, pour maximiser l'utilisation du sol; implanter une certaine mixité des fonctions, donc commerces, services et résidences dans un même milieu; et permettre aussi une mixité au niveau vertical, c'est-à-dire qu'avoir du commerce au rez-de-chaussée, des résidences aux étages; et enfin, créer des quartiers ou des communautés favorisant les déplacements à pied ou en vélo, c'est-à-dire autrement qu'en automobile.

1580

On parle bien de communautés ou de quartiers. En fait, c'est de créer des espèces de cœurs de villages multifonctionnels pour la population.

1585

Les plans qui sont proposés par les futurs projets résidentiels montrent une bonne perméabilité piétonne, si on s'attarde à la notion de transport dans la question du nouvel urbanisme; à l'intérieur des ensembles, je le reconnais, il y a un effort qui a été pensé pour éviter les culs-de-sac pour les piétons. Mais par contre, le boulevard, s'il est produit tel que projeté, pourrait ressembler à une très forte cicatrice dans ces deux (2) ensembles résidentiels là.

Par exemple, j'ai pris dans la partie nord la distance entre quelques feux de circulation. J'aurais dû demander à avoir le plan pour vous montrer, on montre une distance de six cents mètres (600 m) entre deux (2) feux de circulation et entre trois (3), une distance de mille quatre-vingts mètres (1080 m). Pour un piéton, six cents (600 m), c'est quand même une bonne durée de marche et mille quatre-vingts mètres (1080 m), c'est aussi très très long.

1600

La configuration aussi du boulevard, la multitude de voies et la vitesse qui sera pratiquée et non pas respectée, parce que les séparations de voies vont certainement favoriser la pratique de la vitesse, vont être difficiles à franchir pour les piétons. Pour faire un parallèle, on peut regarder la question du boulevard Laurier.

1605

Dans le cadre d'un cours, moi avec une autre équipe et même toutes les autres équipes du cours, on a fait une observation du boulevard Laurier, en pleine journée, une observation vidéo. Et on a remarqué, en fin de compte, que toutes les personnes qui souhaitaient, sur l'heure du midi ou à l'heure de pointe, traverser d'un bord et de l'autre de la rue, n'avaient pas le temps forcément de vouloir se rendre au feu de circulation, d'attendre aussi la priorité pour traverser et en fait traversaient en plein milieu du carrefour, en plein milieu, pardon, de la chaussée.

1610

Le problème, c'est que le boulevard Laurier, lui, n'a pas un terre-plein qui est très large tandis que le futur boulevard du Vallon, lui, a un gros terre-plein, ce qui augmente encore l'emprise de la route, ce qui donc veut dire que les gens mettront plus de temps pour le traverser.

1615

En traversant comme ça, en plein milieu de la chaussée, on augmente les risques d'accidents. On parle de sécurité dans les milieux résidentiels, mais à ce que je sache, si un développement se fait le long du boulevard, il y aura un milieu résidentiel là. Et il va certainement y avoir des gens qui vont traverser en dehors des feux de circulation.

1620

PAR LE PRÉSIDENT:

Je voudrais juste vous rappeler qu'il faudrait songer à conclure.

1625

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Oui, je vais pas tarder à conclure. Oui.

1630

Au niveau du cadre bâti, on utilise une forme de bâtiments qui est issue d'un design assez dépassé puisque soixante-trois pour cent (63 %) de la surface résidentielle sera consacrée à des bâtiments unifamiliaux en bungalows, en fin de compte, et que c'est une forme d'habitat qui accentue le gaspillage, en fin de compte, de l'espace que l'on peut bâtir.

Enfin, mes recommandations, j'ai pas d'alternatives sur la forme du projet, je suis pas du tout assez spécialiste et j'ai pas la prétention de vouloir faire le travail des autres, mais c'est plutôt des regrets que j'exprime dans le projet, où on aurait pu en faire un projet qui aurait pu servir d'exemple dans la région.

1640

On est dans un moment où les projets d'envergure de ce type-là sont assez rares et où des exemples ont été faits pour en créer des communautés plus agréables, plus sécuritaires et aussi qui conviennent à tout le monde au niveau du transport. Je pense par exemple aux Bois-Francs, à Montréal, qui est une nouvelle communauté ou au développement Angus qui sont beaucoup plus compacts et qui ont trouvé preneurs très facilement.

1645

Il faudrait aussi penser à une meilleure intégration des transports collectifs. Le RTC a été consulté très tardivement dans le projet et j'aimerais beaucoup que la planification du projet soit refaite en vue de pouvoir intégrer d'une meilleure façon le transport collectif.

1650

Il faut que le secteur soit plus perméable à tout type de circulation afin d'avoir un niveau de confort pour tout le monde plus agréable et aussi, indirectement, cela abaissera les niveaux de danger puisqu'une meilleure perméabilité diminue les vitesses de circulation.

1655

Enfin, je trouve regrettable de ne pas avoir osé, en fin de compte, en faire quelque chose de novateur puisque le prolongement, en fin de compte, est, comme on peut le voir sur le plan, un projet presque en ligne droite, reliant un point A à un point B, et les projets résidentiels qui jouxtent ce boulevard-là, en fait, font preuve d'un modèle de développement qui, dans la communauté scientifique dans le domaine, est en général passablement critiqué et décrié.

Merci.

1660

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci à vous, monsieur Maur.

1665

Monsieur Maur, quand vous avez abordé la section nord du prolongement, vous avez indiqué que des sections de l'ordre d'environ six cents mètres (600 m) seraient trop grandes.

Quelle serait, selon vous, la longueur qu'on devrait plutôt respecter pour favoriser la perméabilité piétonne, comme vous l'indiquez, là?

1670

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

1675

Bien en fait, si je me souviens bien, dans le plan, à l'origine, avant que le tracé soit décalé d'une centaine de mètres, il y avait au moins un feu de circulation en plus qui était prévu, parce qu'il y avait une intersection qui était là. Si on peut regarder sur le plan, en général les feux de circulation sont prévus juste quand il y a des intersections.

Pour moi, il faudrait au moins rajouter un feu de circulation, c'est certain, afin de pouvoir avoir une distance d'à peu près trois cents mètres (300 m).

PAR LE PRÉSIDENT:

Trois cents mètres (300 m) environ.

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

1685

1690

1695

1700

1680

Trois cents mètres (300 m) serait une distance qui serait tout à fait praticable pour les piétons.

Il faut pas oublier aussi qu'avec la population vieillissante, les distances plus longues sont plus lentes, bien, plus longues aussi à franchir.

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Je voudrais aussi, j'avais une question d'éclaircissement au niveau du développement résidentiel du secteur. Vous avez complété la section avec une question que je vous lis:

"Ainsi, pourquoi la Ville de Québec ne priorise-t-elle pas prioritairement les secteurs de son territoire ayant le plus haut potentiel de développement?"

Qu'est-ce que vous entendez?

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

1705

En fait, c'est par rapport au commentaire que j'ai formulé concernant l'analyse multicritère que la Ville a faite, en fait, pour déterminer ses zones de lotissement prioritaires. Dans la mesure où, comme je vous le disais, je trouve l'exercice extrêmement intéressant et à perdurer dans bien d'autres domaines d'ailleurs, et j'imagine qu'en pondérant les différents éléments qui ont été pris en compte, on aurait des secteurs qui peuvent être quand même passablement beaucoup plus intéressants, en fait même que le secteur de Lebourgneuf.

1710

Si je me souviens bien, il y avait un secteur dans Beauport qui lui, pouvait par exemple, aurait pu, je sais pas, je connais pas assez bien le territoire pour le dire, mais aurait peut-être pu être plus avantageux, en fin de compte, pour le futur développement en vue de la nécessité de logements dont on a besoin.

1715

PAR LE PRÉSIDENT:

En fait, la pondération, il y en a une.

1720 PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Bien d'après ce qui avait été dit, d'après ce que j'ai lu dans les transcriptions, et quand la Ville de Québec a fait sa présentation, chaque élément a été pris, mettons, à un coefficient 1.

1725 PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça. Donc il y en a une.

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

1730

En fait, ça a été quand même très normalisé. Je trouve que la généralisation...

PAR LE PRÉSIDENT:

1735 Est-ce que, vous qui connaissez le domaine comme expert...

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Expert...

1740

PAR LE PRÉSIDENT:

Pardon?

1745 PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Expert, je trouve le mot un peu fort.

PAR LE PRÉSIDENT:

1750

1755

Qui avez une formation dans le domaine, est-ce qu'il y a eu des publications qui donnent des outils au promoteur et qui lui permettraient de déterminer les critères qui devraient être utilisés pour fins de pondération?

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Il y a des études qui ont été publiées sur des effets peut-être parallèles, en fin de compte, par exemple sur des choix de localisation résidentielle. Il y a un doctorat qui vient de se finir, l'étudiant s'appelle Yan Kestens, a fait un doctorat sur...

PAR LE PRÉSIDENT:

À l'Université Laval?

1765 PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

À l'Université Laval, sur l'impact, en fin de compte, de certains éléments sur la valeur des maisons. C'est des approches, en fait, qui prennent en compte des éléments multicritères. Il y a une étudiante, aussi, présentement, qui est en train de faire une étude sur justement les critères de localisation de la population.

L'aide à la décision et les analyses multicritères, c'est un domaine qui est assez nouveau, en fait non qui est pas extrêmement nouveau, mais qui est mis de l'avant de plus en plus et qui est amené justement à pouvoir fournir des outils concrets – c'est pas des études de pelletage de nuages, entre guillemets, là – la création d'outils concrets justement pour les décideurs. Donc oui, un outil comme ça peut être créé et c'est tout à fait faisable.

PAR LE PRÉSIDENT:

1780 Monsieur Maur, merci beaucoup.

PAR M. JEAN-BAPTISTE MAUR:

Je vous en prie.

1785

CHARLES A. MOREAU

1790 PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Charles Moreau.

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

1795

1770

1775

Bonjour monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

1800 Bonjour monsieur Moreau.

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

Ainsi que vous, mesdames les Commissaires.

1805

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, premier sous-titre

1810

Monsieur le Président, les historiens disent qu'un éclairage sur le passé fait du bien même aux politiciens. Et c'est un peu...

PAR LE PRÉSIDENT:

1815

J'espère que vous me prenez pas pour un politicien, monsieur!

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

Non, je ne vous prends pas.

1820

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous me rassurez!

1825

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

C'est pas à ce titre-là que je me suis adressé à vous comme politicien.

LECTURE DU MÉMOIRE

1830

Page 2, point b), (... le plus central)

J'insiste sur ces deux (2) mots, le plus central.

1835

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, dernier paragraphe, première ligne

À partir de Saint-Pascal Maizerets.

1840

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, deuxième paragraphe, (... par les autres contribuables)

Très forte iniquité par rapport à l'ensemble des autres contribuables.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, (Fusion avec la Ville de Québec)

1850

Là, on rentre dans des perspectives, monsieur le Président, ainsi que mesdames les Commissaires, dans des perspectives qui sont, à mon avis, cruciales en termes de développement d'une grande ville qui se veut et qui est, je pense,la capitale, la capitale du Québec. Alors nous sommes face à une décision à faire et cela s'est appelé la fusion avec la ville de Québec.

1855

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, troisième paragraphe, fin

1860

Donc vous vous faites une idée que cette petite rétrospective sur le central nord-sud d'un axe routier, comme bien des interlocuteurs sont venus avant en témoigner, ne date pas d'hier, ne date pas des mémoires qu'on vous présente dans le moment, mais surtout date de l'époque où les quarante (40) résidents étaient déjà expropriés.

1865

C'était une vue de l'avenir, mais c'était aussi un souhait d'une population qui grossissait et puis ça prenait du transport, ça prenait de la route, ça prenait du déplacement.

LECTURE DU MÉMOIRE

1870

1875

Page trois, dernier paragraphe, fin

En termes de chiffres, je peux vous dire ceci, c'est qu'à l'époque, la ville de Québec comme elle était constituée territorialement, c'était sept milles carrés (7 mi²). Quand Neufchâtel dont je vous parle, Neufchâtel ouest et Neufchâtel est formant un tout, ça a été quatorze milles carrés (14 mi²) qui s'est ajouté aux sept milles carrés (7 mi²) de la ville de Québec dans ses anciennes limites. Ça a donné vingt et un mille carrés (21 mi²). Il faut ajouter à ça, après, ce qui s'est greffé: Charlesbourg ouest puis etc., etc.

1880

Mais l'apport de Neufchâtel a été de doubler le territoire de la ville de Québec, ce qui fait qu'elle a trouvé – la Ville de Québec – là, l'assise principale de son grand développement dans Lebourgneuf et l'assise principale d'une capitale sur un territoire en développement que Québec était capable d'assumer, en termes d'endettement, en termes d'administration publique.

1885

Alors je continue à l'intérieur du mémoire.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 4

Page 4, premier paragraphe, (... nous l'ont promis)

1890

Et je ne suis pas le seul à en témoigner parce que j'ai écouté d'autres mémoires qui m'ont précédé ainsi que quand il y a eu la présentation, au début de mai, de la période des questions et des informations, je suis venu à ces séances.

1895

Et je me rends compte, je me rends compte que les paliers de gouvernement, les politiciens nous l'ont promis. Et là, il faut tout de même admettre, il s'est incrusté dans l'esprit et dans le cœur des gens des attentes incommensurables qui venaient non seulement des besoins visibles mais qui venaient de ceux qui étaient les élites et qui nous annonçaient la belle et grande nouvelle.

1900

Avec cette fusion de 1971, mes concitoyens...

PAR LE PRÉSIDENT:

1905

Monsieur Moreau, je vous trouve très intéressant à écouter, mais c'est clair qu'il va falloir conclure.

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

1910

Je vais conclure, il reste à peine, ah ça sera pas long, vous allez voir.

Avec cette fusion de 71, mes concitoyens et moi avons développé des grandes attentes qui étaient nôtres depuis notre arrivée.

1915

Démocratie municipale, là, on en vient plus précisément, démocratie municipale, monsieur le Président, à l'aide de du Vallon. C'est rare qu'un argument semblable arrive, à l'appui de du Vallon.

1920

Quelques mois avant les élections municipales de 1981, moi, j'ai participé à titre de chef de file à la modification de la carte électorale, et nous sommes passés devant le Directeur général des élections, puis malgré l'opposition du maire de la ville de Québec, le nombre des districts électoraux est passé de seize (16) à vingt et un (21). Ceci a eu pour effet d'accorder une plus juste représentation des citoyens. C'était une belle victoire sur l'inertie et contre l'inertie.

1925

Candidat aux élections municipales, j'ai mieux compris, lors de la visite d'un grand nombre de foyers, parmi les trois mille (3000) domiciles existants, l'importance du prolongement de du Vallon, parce que les citoyens m'en parlaient dans le porte en porte. En effet, c'était l'une des raisons que ces citoyens invoquaient pour leur venue à Neufchâtel. Du Vallon, donc, doit se réaliser maintenant.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 4, "Du Vallon doit se réaliser... maintenant)

Page 4, quatrième paragraphe, fin

1935

Les arguments suivants qui touchent les points 2.3, 2.4, 2.5, et je ne reviendrai pas, à moins que vous m'accordiez le temps pour arriver à faire la conclusion qui, expressément, selon vous, a l'air d'être livrée immédiatement devant vous, cette conclusion. Alors 2.3, 2.4, 2.5, les gens les connaissent, c'est dans le mémoire de HBA, ne feraient pas de redondances, n'est-ce pas. Mais je finirai en disant:

1940

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, quatrième paragraphe

Page 5, quatrième paragraphe, fin

1945

Alors ma dernière insistance, monsieur le Président, c'est de dire: les retombées seront positives pour tous. Je peux vous affirmer que l'enjeu majeur du présent dossier n'est plus d'entendre parler du rang de la Misère – et le rang de la Misère voulait dire, pour les citoyens, anciennement le rang Saint-Jacques qui était appelé ainsi, à l'époque des voitures à cheval – et de nos misères contemporaines de circulation nord-sud qui actuellement subsistent

1950

LECTURE DU MÉMOIRE, début de la page 6

Page 6, fin du premier paragraphe

1955

En terminant, j'émets le vœu suivant: que vos recommandations soient influencées, monsieur le Président ainsi que mesdames les Commissaires, par le constat indéniable des retombées positives pour tous que représente le projet.

Merci beaucoup.

1960

PAR LE PRÉSIDENT:

1965

Merci monsieur Moreau. J'aurais juste une seule question de clarification. En fait, vous avez développé plusieurs thèmes sauf un, et c'est un point qui m'intéresse particulièrement, vous indiquez, entre autres, au point 2.4:

1970

prometteuse et la plus logique pour tous, soit celle du prolongement de l'axe du Vallon dans l'emprise du MTQ."

"Parmi les quatre (4) options étudiées, mon choix se porte sur l'option la plus

Pourquoi, en quoi elle est la plus prometteuse et la plus logique.

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

1975

Bien moi, dans le rapport HBA, j'ai trouvé que l'étude qui m'est parue assez exhaustive, m'est parue que c'était facile de faire un choix entre l'option 1 puis l'option 2. C'était facile et je vous réfère, disons, à ce qui est mentionné dans 2.3:

1980

"L'étude de circulation détaillée a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact. Selon cette étude, le réseau routier actuel ne dessert pas adéquatement le secteur Lebourgneuf en particulier, les quartiers existants, résidentiels. Les volumes actuels sur les axes artériels et collecteurs desservant le secteur excédant la capacité de ces axes aux approches des carrefours donnant accès au réseau du niveau supérieur, entre parenthèses qui est carrefour Saint-Jacques-De Celles, Chauveau-l'Ormière et Chauveau-Saint-Joseph."

1985

Voyez-vous, par ailleurs, en termes de desserte interne, là, on peut pas demander mieux que faire le choix de l'option 1, c'est le prolongement selon l'emprise du ministère des Transports du Québec.

1990

Écoutez un peu, si on voudrait le déplacer ailleurs, on va recommencer, monsieur le Président, mesdames les Commissaires, on va recommencer à faire des études qui seront, par fragments présentées à la population, par fragments critiquées par tous ceux qui ont des objections lorsqu'on fait des grands développements du genre et...

PAR LE PRÉSIDENT:

En fait, je faisais référence quand même aux quatre (4) options qui ont été examinées. Il y avait l'option 1 que vous avez retenue.

2000

1995

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2005

Il y avait l'option 2, qui était à peu près semblable, mais c'est la raison, moi je pensais que vous alliez me dire, elle est plus prometteuse et plus logique par rapport à l'option B, parce que toum, toum toum toum.

2010

PAR M. CHARLES A. MOREAU:

Bien, moi, j'ai référé dans mon mémoire exactement pour ne pas amener un autre débat sur de la conjoncture, j'ai préféré vous indiquer qu'à 2.4, parmi les quatre (4) options étudiées, mon choix se porte sur l'option la plus prometteuse et la plus logique pour tous, soit le prolongement de l'axe du Vallon sur l'emprise du MTQ, retenue par les experts-conseils, parce

	qu'eux sont beaucoup plus habilités que moi, en fonction de la largeur de l'étude et de l'impact de l'ensemble du projet.
2020	PAR LE PRÉSIDENT:
	C'est très clair, monsieur Moreau. Merci beaucoup.
	PAR M. CHARLES A. MOREAU:
2025	Merci.
	PAR LE PRÉSIDENT:
2030	Nous allons prendre une pause de cinq (5) minutes et nous reprendrons tout de suite après.
2035	SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE COMITÉ DE CITOYENS (NES) SECTEUR CHAUVEAU

2040 PAR LE PRÉSIDENT:

Alors madame Fournier et madame Gisèle Thibodeau du Comité des citoyens secteur Chauveau.

PAR Mme THÉRÈSE FOURNIER:

Moi, je suis seulement la lectrice, là. Je fais pas partie du tout de ce comité-là.

LECTURE DU MÉMOIRE

2050

2045

Page 1, troisième paragraphe, fin

C'est près du centre d'achats Le Carrefour de Neufchâtel, près de l'autoroute Henri-IV, là.

2055

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2060

Merci madame. Maintenant j'ai envie de poser une question, mais je ne sais pas à qui la poser puisque vous en êtes l'auteur...

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

2065

Je suis porte-parole du Comité de citoyens secteur Chauveau, monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

2070

Tout à fait. Mais en fait, c'est une question beaucoup plus à la personne que j'adresse, que la présidente. Puisque vous avez indiqué, entre autres, que vous avez vécu, vous vivez làbas depuis trente-deux (32) ans maintenant, et on sent une pointe de nostalgie, dans votre texte, à l'effet qu'à l'origine, lorsque vous êtes arrivée, c'était un milieu rural, donc des vaches, c'est à peu près ça qu'on ressent à travers votre texte.

2075

Finalement, le secteur dans lequel vous vivez aujourd'hui, est substantiellement différent de celui d'il y a trente-deux (32) ans?

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

2080

Bien sûr.

PAR LE PRÉSIDENT:

2085

Mais quand vous êtes déménagée là-bas, c'est parce que vous recherchiez un environnement comme celui-ci?

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

C'est bien sûr. J'avais déjà vécu au centre-ville.

2090

2095

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça.

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

J'ai opté d'aller vivre en banlieue. Donc lorsque le docteur Prud'homme et les petits amis de la terre me disent, vous devriez revenir vivre au centre-ville, je dis, non merci, j'y ai déjà habité. Même avec tous les problèmes de circulation qui j'ai dans mon secteur, je veux rester dans ma banlieue.

2100

2105

2110

Les gens de mon secteur veulent rester dans leur banlieue, mais ils veulent des modifications, ils veulent des améliorations.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est votre choix le plus légitime, madame.

Mais quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne voulez plus vivre au centre-ville, quand vous dites, je ne veux plus vivre au centre-ville, j'ai déjà vécu au centre-ville?

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

2115

Pour moi, le centre-ville, c'était pas mon milieu de vie, comme vous le dites si bien, je préférais un petit décor bucolique et tout ce qui va avec. Donc au centre-ville, j'ai pas l'impression de retrouver ça.

Je me verrais pas vivre empilée à trois (3) et quatre (4) étages, pour moi, c'est pas ce que je souhaite pour ma vie.

PAR LE PRÉSIDENT:

Avec un prolongement éventuel qui va amener, comme vous l'avez vu aujourd'hui, là, le directeur des Galeries de la Capitale qui vient, qui laisse l'idée que le prolongement pourrait être profitable aux Galeries, le directeur de l'école Saint-Louis qui s'est présenté hier soir en disant que ça pourrait être très intéressant ce prolongement-là parce qu'il lui amènerait d'autres clientèles, finalement, ça sera encore un milieu, en présence d'un prolongement, qui serait beaucoup plus grouillant, entre guillemets.

Est-ce que ceci continuerait à correspondre à votre idéal, en termes de lieu de résidence?

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

Même si on voit du mouvement, on a quand même la tranquillité, une tranquillité qu'on ne peut pas retrouver au centre-ville. Sur mon terrain chez moi, j'ai plus d'espace que sur le trottoir à Saint-Sauveur, c'est bien sûr. J'ai rien contre Saint-Sauveur, c'est un quartier où les gens sont très chaleureux, mais je me vois pas revivre dans un secteur comme celui-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

Et pour vos déplacements, est-ce que vous empruntez l'auto exclusivement?

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

J'emprunte l'auto exclusivement.

Comme les gens qui habitent dans mon secteur, je les verrais pas en bicyclette, essayer d'aller travailler au complexe H ou G, devoir franchir la côte d'Abraham et Dufferin en bicyclette. Que ce soit à l'automne, ça serait pas très drôle, puis en hiver, bien c'est bien sûr que la bicyclette, on peut pas s'en servir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je pense que j'ai bien vu, plusieurs personnes viennent dire, notamment monsieur Laterrière tout à l'heure qui disait, je prendrai pas une bicyclette à mon âge. Mais on comprend quand même qu'il y a beaucoup plus de modes de transport bien différents de la bicyclette, notamment le covoiturage, pour n'en citer qu'un, là.

Mais admettons, pour reprendre la question de ma collègue, madame Gold, qu'elle a posée tout à l'heure à monsieur Laterrière, admettons une voie réservée tout le long de du Vallon, non seulement sur la portion qui est prévue, qui est souhaitée par le promoteur, mais

2135

2130

2125

2140

2145

2150

2155

aussi déjà sur l'axe autoroutier. C'est une hypothèse tout à fait théorique. Est-ce que vous prendriez le transport en commun?

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

Disons que je suis retraitée, donc j'ai pas tellement besoin de prendre le transport en

commun, mais c'est une chose que j'envisagerais si j'avais à me déplacer. Pourquoi pas!

2170

2165

PAR LE PRÉSIDENT:

J'aurais mon chauffeur privé.

2175

C'était pas l'opinion de votre collègue de tout à l'heure. Mais vous avez droit à vos opinions.

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

Son opinion était à titre personnel, à ce moment-là.

2180

PAR LE PRÉSIDENT:

Tout à fait, tout à fait, tout à fait.

2185 Très bien, merci beaucoup madame.

PAR Mme GISÈLE THIBODEAU:

Je vous remercie monsieur le Président, mesdames.

2190

COMITÉ DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EST DE QUÉBEC

2195 PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Alain Montambault, du Comité de protection de l'Environnement de l'Est du Québec.

2200 PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

Bonjour.

PAR LE PRÉSIDENT:

2205

Bonjour monsieur Montambault.

PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

2210

Premièrement, je dois dire que je suis la personne qui connaît le mieux le territoire qui va être dévasté par le projet, pour l'avoir marché pendant de nombreuses années, et l'avoir analysé. Non seulement j'ai un bac en sociologie, mais en plus j'ai des études en foresterie, alors je sais de quoi je parle.

2215

Je vais vous lire un court mémoire, c'est pas très long.

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2220

Merci monsieur Montambault. Quelques questions, si vous permettez.

Est-ce que je dois comprendre que si jamais le projet devait se réaliser, vous seriez d'accord avec l'option 2?

2225

PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

Exactement.

2230

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça.

PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

2235

C'est une position nuancée parce qu'évidemment, la pression politique est très forte et on a l'impression que, de toute façon, le projet va se faire. Mais ma proposition, c'est d'éviter le pire. Et la façon d'éviter le pire, c'est de donner un statut en béton à cette forêt-là, c'est-à-dire inventer un statut de réserve écologique urbaine.

2240

Il existe déjà des réserves écologiques au Québec, mais pas urbaines.

2245

Et cet écosystème-là est situé au centre d'une nouvelle ville qui va se développer vers le nord et les peuplements qui vont être rasés sont beaucoup moins valables, c'est de la sapinière à bouleau blanc, un peu d'érablière à bouleau jaune, tout ça. Mais là au centre, on a une érablière à noyer, puis à tilleul.

Et sur l'inventaire, l'inventaire est incomplet, il a été bâclé. D'ailleurs il y a un ravage de chevreuils situé à côté de leur projet d'autoroute, près du Wal-Mart et puis ça a pas été identifié. Il y a de l'ail des bois qui a pas été repéré, toutes sortes de choses qui ont été négligées. Ça a été bâclé.

PAR LE PRÉSIDENT:

2255

Vous avez fait des études en foresterie, et vous dites que vous connaissez donc le parc très bien, j'imagine que vous avez fait des évaluations à l'intérieur du parc?

PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

Bien, ne me promenant pendant trois (3) ans, de façon régulière, là-bas...

2260

2265

2270

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que, ce matin, plutôt en après-midi, monsieur Poirier, un citoyen, est venu présenter un milieu sensible avec plusieurs photos sur un marais qu'il a identifié et qu'il est allé investiguer tout récemment, avec un expert du ministère de l'Environnement.

Est-ce que dans le cadre de vos promenades, vous avez pu voir ce marais, un marais qui semble assez important?

PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

Dans le parc linéaire, vous voulez dire vers le bas?

PAR LE PRÉSIDENT:

2275

À l'intérieur du parc, oui.

PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:

2280

Dans le parc linéaire qui est déjà, qui appartient déjà à la Ville, qui est entretenu par la Ville, il y a effectivement un marais, oui, à cet endroit-là, oui. Mais il y a plusieurs petits marais un peu partout.

PAR LE PRÉSIDENT:

2285

Apparemment c'est un marais important qui devrait faire l'objet d'un rapport d'ailleurs, de cet expert du ministère de l'Environnement, mais je me posais la question si vous, avec vos études et vos observations, vous avez pu trouver quelque chose, une information additionnelle qui pourrait nous être utile sur ce marais?

2290 PAR M. ALAIN MONTAMBAULT: Sur ce marais? **PAR LE PRÉSIDENT:** 2295 Oui. **PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:** 2300 Bien écoutez, le seul marais important que j'imagine, c'est le marais qui borde le parc linéaire, juste à côté de l'emprise de l'autoroute, qui est prévue à côté du Wal-Mart. **PAR LE PRÉSIDENT:** 2305 Oui. **PAR M. ALAIN MONTAMBAULT:** Sinon, je vois pas quel marais, de quel marais vous parlez. 2310 **PAR LE PRÉSIDENT:** En tout cas, mais si vous pouvez, si jamais vous lisez les transcriptions, si jamais vous avez le temps et vous pouvez nous fournir des informations là-dessus, sous forme de document 2315 ou d'un petit écrit, nous l'apprécierions beaucoup. PAR M. ALAIN MONTAMBAULT: Bon. 2320 **PAR LE PRÉSIDENT:** Alors merci beaucoup monsieur Montambault. 2325 PAR M. ALAIN MONTAMBAULT: Ça me fait plaisir. PAR LE PRÉSIDENT: 2330 Nous arrêtons et nous reprendrons à six heures trente (6 h 30). Merci d'être venus et à

tout à l'heure.

Séance de l'après midi du 2 juin 2004

0)
ous mon ique.
LIVEAU, cielle.
L